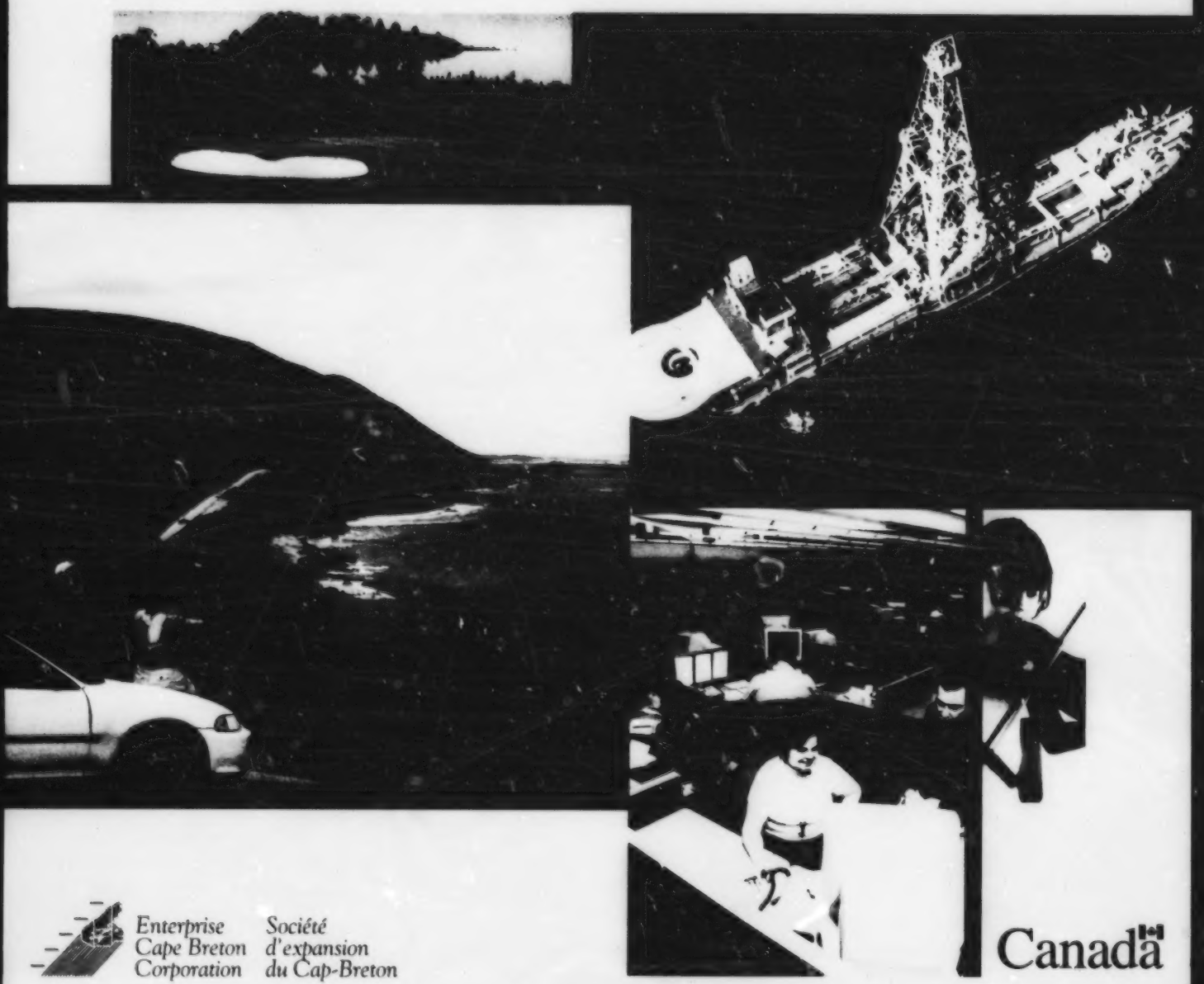

Enterprise Cape Breton Corporation

Société d'expansion du Cap-Breton

Canada

102-05981/

Enterprise Cape Breton Corporation (ECBC)

P.O. Box 1750
Commerce Tower, 3rd Floor
15 Dorchester Street
Sydney, Nova Scotia B1P 6T7
Tel: (902) 564-3600
Fax: (902) 564-3825
1-800-705-3926
www.ecbc.ca

ECBC Satellite Office
32 Paint Street, Unit 1
Port Hawkesbury, NS B9A 3J8
Tel: (902) 625-3111
Fax: (902) 625-3266

Printed On Recycled Paper

Contents

Chairman's Message 4
Michael Horgan recounts major events of 2000/2001

Corporate Profile 6
The Corporation and economic development for Cape Breton Island and the Mulgrave area

Governance 7
Measures to improve overall corporate governance

ECBC Board of Directors 8

ECBC at a Glance 9
Organization Chart

The Environment 9
A brief overview of the Cape Breton Island Economy

Planning 10
Consultations and strategic sectors

Business Lines 11
Eight strategic objectives

Development: Strategic Objectives 12
A Summary of Activities

Cooperative Relationships 19
ECBC's efforts to work with the community it serves

Financial Statements 20

The Honourable Brian Tobin
Minister of Industry, Minister for the Atlantic Canada Opportunities Agency
House of Commons
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Dear Mr. Minister:

On behalf of the Board of Directors, I am pleased to present the Annual Report of Enterprise Cape Breton Corporation for the fiscal year ended March 31, 2001.

This Annual Report is submitted in accordance with the provisions of the *Financial Administration Act* and the *Government Organization Act, Atlantic Canada, 1987*. It contains the annual financial statements together with the auditor's report thereon.

Yours sincerely,

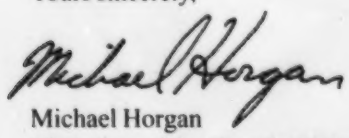

Michael Horgan
Chairman of the Board of Directors
Enterprise Cape Breton Corporation

Chairman's Message

The 2000/2001 fiscal year started on a high note. At the very end of the previous fiscal year (March 30), the Prime Minister of Canada was in Cape Breton to announce the establishment of a new EDS customer interaction centre in Sydney. This state-of-the-art facility was to create 900 jobs over five years. The facility was operational by July 2000, and by the fall of the same year, EDS announced that it anticipated meeting its target of 900 employees by year two, three years ahead of schedule.

In February 2001, the Honourable Robert Thibault, Minister of State for Enterprise Cape Breton Corporation (ECBC) announced ECBC's assistance for a second EDS centre to be established in Port Hawkesbury and employing 450 people.

These jobs are a welcomed addition to the Cape Breton economy where the unemployment rate stands at 19.5%. This compares to 10.7% for the Province of Nova Scotia and 7.6% nationally.

The Cape Breton Island economy is undergoing drastic changes as we witness the decline of a number of the Island's predominant industries. With the closure of the groundfishery, an estimated 2,300 jobs have been lost. Another 6,900 jobs in coal and steel have been lost over the last 20 years. The number will increase by an additional 500 further to a recent decision of the Government of Canada to close the Prince mine.

Recognizing Cape Breton Island's economic circumstances, the Government of Canada has provided additional economic development funding to assist the community in its efforts to adjust to the closure of the coal industry.

After an extensive community consultation to canvas public opinion as to potential areas for economic growth, a subsidiary corporation has been established pursuant to the ECBC legislation. This new entity, the Cape Breton Growth Fund (CBGF), is responsible for delivery of the incremental economic adjustment funding provided by the Government of Canada and the Province of Nova Scotia.

Although a subsidiary of ECBC, the CBGF functions with its own board of directors and reports directly to the Minister of Industry. It produces its own corporate plan and annual report. While the CBGF has a small staff, ECBC provides a full array of administrative support to the CBGF.

While the CBGF focuses on larger projects and strategic infrastructure, its overall development focus is complementery to that of ECBC.

Through its own programs and as a delivery agent for other Government of Canada initiatives, ECBC is working closely with the community to assist in the diversification of the local economy.

In 2000/2001 considerable progress has been made toward the strategic objectives outlined in the Corporation's Corporate Plan. ECBC continues to deliver programs for the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) on Cape Breton Island. The level of activity for these programs remained high in 2000/2001 and it is interesting to note that there has been a marked increase in the number of commercial applications. This bodes well for the future as it indicates that the private sector is prepared to invest in the local economy. Through various programs, ECBC approved 165 projects resulting in over $22 million in commitments and leveraging over $44 million in other investments. As a result, an estimated 674 jobs have been created.

In other priority sectors identified in the Corporate Plan, tourism continues to be a vibrant sector of the Cape Breton economy. The Corporation continues to focus on trade and investment, working with a number of local businesses to grow through exports. To ensure that the particular needs of the Cape Breton Island economy are addressed, the Corporation has developed a centralized advocacy function in Halifax to promote the interests, priorities and concerns of the Island in government decision making. ECBC also maintains a research agenda which reflects and supports various economic issues and sector-specific considerations. Efforts are ongoing to attract new investment.

Internally, the Corporation has made progress in the development of a performance management framework which has been approved by Treasury Board. The Board of Directors has engaged in a benchmarking exercise with regard to strengthening its current corporate governance practices. The Corporation has also instituted a new Internal Audit Unit.

The challenges may be great, but ECBC is well positioned to work with the local community and other levels of government to provide long-term sustainable employment and to broaden the economic base.

The Corporation's staff is committed to the future of the Island. The Board of Directors is providing strong leadership. The private sector has demonstrated its willingness to invest and community-based economic development is ongoing across the Island.

I am confident that ECBC is making a significant contribution to the economic well-being of the community it serves.

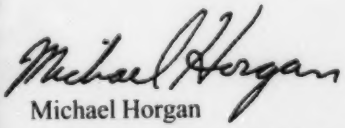

Michael Horgan
Chairman of the Board of Directors
Enterprise Cape Breton Corporation

Corporate Profile

ECBC is a Crown corporation established pursuant to Part II of the *Government Organization Act, Atlantic Canada, 1987* (also known as the *Enterprise Cape Breton Corporation Act*). It is a continuation of the Industrial Development Division of the Cape Breton Development Corporation (DEVCO), which was established as a Crown corporation in 1967 to manage the downsizing of the Cape Breton coal fields and to assist in the diversification of the local economy.

The *Enterprise Cape Breton Corporation Act* provides the Corporation with a broad legislative mandate for economic development for Cape Breton Island and the Mulgrave area:

> *The objects of the Corporation are to promote and assist, either alone or in conjunction with any person or the Government of Canada or of Nova Scotia or any agency of either of those governments, the financing and development of industry on Cape Breton Island* to provide employment outside the coal producing industry and to broaden the base of the economy of Cape Breton Island.*
>
> *This definition of Cape Breton includes the Mulgrave area

ECBC has the legislative powers to develop any area or sector of the economy with the exception of coal production.

The creation and maintenance of ECBC by the federal government is a recognition that the needs of Cape Breton Island require a flexible approach to economic development. The broad powers vested in the Corporation provide it with important tools, not available to other departments and agencies, to meet the challenge of its mandate and mission.

ECBC's small geographic focus, local control and flexible mandate enables it to devise initiatives that are very specific to local needs and priorities. It also enables the Corporation to take a multi-faceted or holistic approach to any problem, allowing it to bring together and involve all partners in the local economy for direction and input.

The mission statement of the Corporation helps to focus the organization on the major issues affecting the economy of Cape Breton Island and the Mulgrave area.

> *Recognizing the importance of the world economy to the future, ECBC will pursue measures to foster sustainable job development and economic growth on Cape Breton Island and the Mulgrave area, taking a major role in partnership with private and public sectors and other relevant organizations.*

The Corporation is directed by a Board of Directors comprised of the President of ACOA, the Vice-President of ECBC and five Directors. The President of ACOA is *ex officio*, the Chairman and Chief Executive Officer (CEO) of ECBC. The Corporation operates from its head office in Sydney, Nova Scotia with a satellite office in Port Hawkesbury, Nova Scotia. Internally, ECBC is organized into a number of administrative units reporting to the Vice-President and Chief Operating Officer (COO) including: programs, development, audit, corporate services, legal, advocacy and communications.

Position Within the Government

While ECBC and ACOA have a close working relationship and many ACOA programs are delivered in Cape Breton through the Corporation, ECBC is a distinct entity and reports separately to Parliament through the Minister of Industry, who is supported by a Minister of State.

Since 1995, ECBC and ACOA have in place a Memorandum of Understanding under which ECBC delivers ACOA's programming for Cape Breton Island and the Mulgrave area. This has allowed ECBC to design its programming and intervention strategies to complement the existing programming of ACOA.

Over the past year, ACOA programs delivered by ECBC have included:

Business Development Program (BDP) - designed to help small-and medium-sized businesses (SMEs) to expand and modernize by offering access to capital in the form of interest-free, unsecured loans. It also supports non-profit organizations providing services to business.

Consultant Advisory Services (CAS) - provides business clients with access to consulting expertise to pursue business opportunities and solve problems.

*COOPERATION Program** - Cooperation agreements are comprehensive, federal-provincial, cost-shared initiatives designed to improve the environment for economic growth.

*Canadian Fisheries Adjustment and Restructuring (CFAR)** - introduced as FRAM in 1998, this program is designed to assist individuals and coastal communities affected by the downsizing of the Atlantic groundfishery.

Canada/Nova Scotia Infrastructure Works Program (CIWP) - a program intended to accelerate economic recovery by creating short-and long-term employment through investment in local communities, while renewing and enhancing the physical infrastructure of Canada's local communities.

Community Business Development Corporations (CBDCs) - ACOA supports these autonomous, not-for-profit corporations, which work to assist in the creation of small business or the expansion or modernization of existing businesses. There are three CBDCs on Cape Breton Island.

In addition to its relationship with ACOA, ECBC maintains a good working relationship with the Industry portfolio and other government departments at all levels, especially those working in the area of economic development.

* represented on the federal-provincial management committee

Governance

Corporate governance describes the process and structure that enables the Board of Directors to oversee the direction and management of ECBC to aid in the Corporation's effectiveness in carrying out its mission and mandate. Corporate governance defines who is responsible for what and how to ensure accountability and accomplishment. It involves both structural and relational aspects of the board's working relationship with management and the shareholder. It is structural in the sense that it institutionalizes relationships by leaving a legacy of structures that ensure that the process of governance operates independent of individual personality. It is relational in the sense that the relationship between the Chair, COO, Board and Senior Management influences how well the system of governance operates.

Given the clear importance of corporate governance to the effective operation of ECBC, the Board of Directors decided to engage the Conference Board of Canada to assist in reviewing its current corporate governance practices and to develop a set of best practices. With the help of the Conference Board of Canada, ECBC was able to benchmark its current practices against those of other Crown corporations to explore what it is doing well and the areas where improvement may be warranted. Around this same time, the Office of the Auditor General of Canada released its December 2000 report on the *Governance of Crown Corporations*. These reports have helped the Corporation to focus on certain aspects of its governance system.

In response to this exercise, the Board and management are working together on concrete measures to include corporate governance as an on-going activity of the Corporation which will help re-define an approach focussed on enterprise-wide risk management. The overall redefining of the current governance system is anticipated to take one to two years.

An example of improvements introduced during this past year is the introduction of a process of involving the Board in its own renewal and composition. Management has committed to the Board that it will, prior to an appointment expiring, seek the views of

the current Board members on the skills and experiences the new appointee should possess as well as invite the Board to suggest any possible candidates. The proposed skills profile along with suggested candidates are then forwarded to the responsible Minister for consideration. The appointment of Board members remains the prerogative of the Governor-in-Council.

Started last year, the process of performance evaluation for the CEO and COO will be formalized over the coming year. The COO has an accountability accord with the Board against which the Board analyzes his performance and provides a letter detailing their views to the responsible Minister and Privy Council Office who are ultimately responsible.

Over the coming year, management has committed to work with the Board in developing a succession plan for the senior management tier at the Corporation, to review the current roles and responsibilities of the Board and management, to continue to work towards finding better ways to involve the Board in strategic and corporate planning, and to continue the focus on improving the system of performance and risk reporting.

The Board and management of ECBC are confident that the continued focus on improving the governance system and practices will aid the Corporation in effectively delivering on its objectives, mission and mandate over the coming year.

Board of Directors

Members of the ECBC Board of Directors, seated from left to right, Michael Horgan, Chairman; Rick Beaton,** Vice-President and COO; Joe Wild, Corporate Secretary; standing, Spyro Trifos; Ferne MacLennan; Gregory MacKenzie*; Betty Anne AuCoin, and Curdis Karrel**.

* Chairperson - Audit Committee

** Member - Audit Committee

The members of the Board of Directors are:

Michael Horgan - ex-officio, Chairman and CEO, currently President of ACOA headquartered in Moncton and formerly Deputy Secretary to the Cabinet (Inter-governmental Policy and Communications), Privy Council Office

Rick Beaton - Vice-President and COO, formerly Director General of Programs with ACOA - Prince Edward Island and Departmental Liaison to the Minister's Office, ACOA - Ottawa

Ferne MacLennan, - educator (Nova Scotia Community College, Strait Campus) and community economic development activist, River Denys, Nova Scotia

Gregory MacKenzie, C.A. and Trustee in Bankruptcy - senior principal with KPMG Chartered Accountants, Sydney, Nova Scotia

Betty Anne AuCoin, - administrator Hôpital Sacré-Coeur and Foyer Père Fiset, Chéticamp, Nova Scotia

Curdis Karrel, - businessman, owner/operator of Island Distributors and other business interests, Sydney, Nova Scotia

Spyro Trifos, - architect, owner/operator of Trifos Design Consultants, Sydney, Nova Scotia

ECBC at a Glance

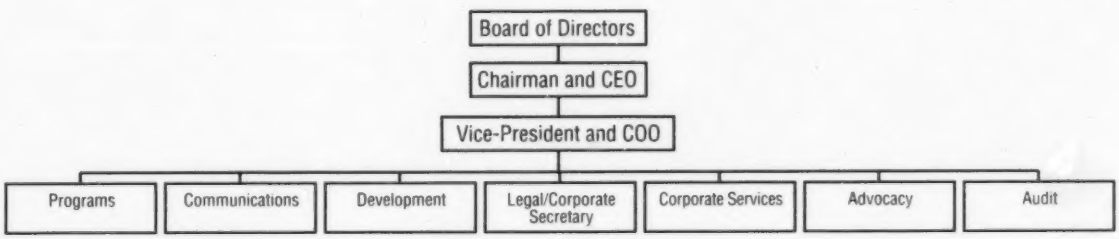

The Environment

On Cape Breton Island, the job losses resulting from the decline of traditional resource industries are not fully being replaced by new jobs in other industry sectors. Furthermore, the number of people entering the workforce has out-paced job creation/ attrition. Many of the displaced workers are finding they do not possess the skills, nor the training required in the new knowledge-based economy.

Many of the youth entering the workforce are not finding job opportunities locally, and therefore, leave the area to find work. On top of this, many of the jobs in tourism, agriculture, fishing, construction, etc., that exist in Cape Breton involve seasonal work. The result is a consistently high unemployment rate and a low labour force participation rate.

Labour Force

	Cape Breton	Nova Scotia	Canada
Participation Rate	52.2%	60.3%	65.2%
Unemployment Rate	19.5%	10.7%	7.6%
Employment Rate	42.2%	53.8%	60.2%

Source: Stats Canada, Labor Force Survey, March 2001

The current population of the Island stands at 158,000. This number has been in constant decline over the last 30 years, with a loss of 10,000 people over that same period. Cape Breton Island is losing its 20-39 year-old population. According to the 1996 census, this population segment represents 27% of Cape Breton's total population, while in the Halifax Regional Municipality it represents 35% of the population.

In spite of these challenges, there are a number of emerging sectors which comprise a small part of the overall economy. For the most part, firms within these sectors operate on a relatively small scale. They are often unable to attract outside investment and few are export oriented.

Planning

Each year as part of the corporate planning process, ECBC engages in consultations with employees, its Board of Directors and key stakeholders in the community. The Corporation also conducts an environmental scan which includes an overview of current economic conditions and a critical analysis of economic sectors that offer the most potential for growth and the creation of long-term sustainable jobs in the local economy.

This year the Corporation also made use of the report produced by the consultation panel which was put in place to canvas Island residents as to the best means to invest the economic adjustment money provided by the Government of Canada and the Province of Nova Scotia further to the decision to downsize and privatize DEVCO.

As a result of the Corporation's planning process, the following sectors have been targeted:

- knowledge-based industries
- resource-based industries
- tourism
- arts, culture and music
- energy (oil and gas)
- manufacturing
- community economic development

The following charts outline ECBC and ACOA commitments in these sectors during 2000/2001

ECBC Commitments by Sector

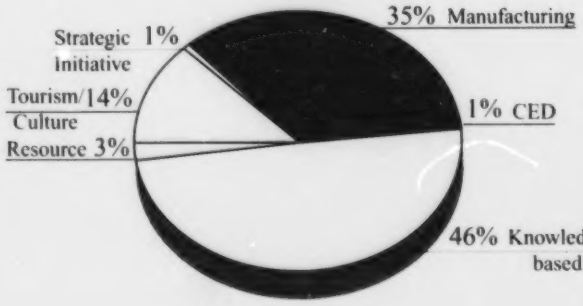

ACOA/BDP Commitments by Sector

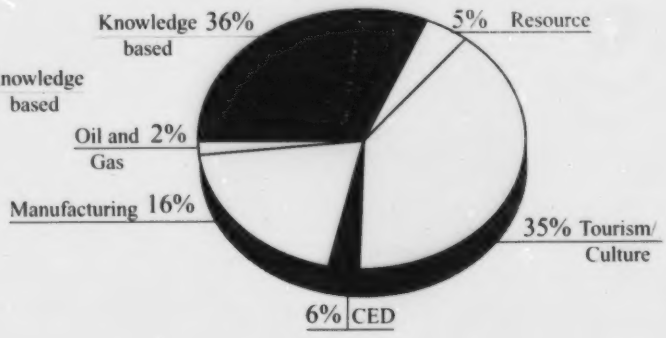

Business Lines

ECBC's activities are divided into two main business lines: Development and Corporate Administration.

The majority of ECBC's efforts to achieve its objectives are carried out under Development. ECBC's legislative mandate is clear: the Corporation's function is to assist in the economic diversification of the Island by directly undertaking or otherwise fostering economic development.

ECBC has further defined its development role by establishing eight strategic objectives:

- Delivery Agent
- Access to Capital
- Tourism Marketing
- Operations
- Trade & Investment
- Image
- Advocacy
- Policy

Corporate administration serves to ensure that resources are used effectively and efficiently and that administrative systems and services are in place to enhance management decision making, managerial accountability and operational control.

Development: The Strategic Objectives

Project Summary: Levels of Activity (all programs delivered by ECBC)

Total number of projects	165
Total dollar vaiue of commitments	$22,381,936
Total dollars leveraged	$44,455,862
Total number of jobs created (estimated)	674
Average assistance per job created	$ 33,208
Average assistance per project	$ 135,648
Percent of assistance to commercial projects	61%
Percent of assistance to non-commercial/CED projects	39%
Percent of repayable contributions	41%
Percent of non-repayable contributions	59%

Delivery Agent

In addition to its own programs, ECBC acts as a delivery agent for other federal government programs, more specifically the programs of ACOA, in its mandate area. ECBC's activities enhance the effectiveness of ACOA programming and Cape Breton Island communities benefit from this unique relationship. These programs include the Business Development Program, the Canadian Fisheries Adjustment and Restructuring initiative, Community Business Development Corporations, the COOPERATION Program and the Canada/Nova Scotia Infrastructure Works Program. The Corporation undertook a marketing campaign to promote the various programs it offers. This included an updating of assistance guidelines, advertising and a direct mail campaign to the business community. As a result, the Corporation experienced a significant increase in the number of commercial applications.

Budget Allocation 2000/2001 - all programs

	ECBC	ACOA/BDP	CFAR	CBDCs	Total
Development	2,000	-	-	-	2,000
Allocated for commercial	2,265	7,800	2,060	-	12,125
Allocated for non-commercial	646	725	1,250	-	2,621
Allocated for CED	500	1,675	-	450	2,625
Total Budgets (000$)	**5,411**	**10,200**	**3,310**	**450**	**19,371**

Access to Capital*

Results 2000/2001	Target	Actual	% of Target
# jobs created	100	413	413%
$ value leveraged funds	4,000,000	25,618,785	640%

* ECBC programs only

One of the major concerns for organizations in the Corporation's mandate area is access to capital. The flexible powers of the Corporation allow it to use a number of instruments, many of which are unique, to assist businesses with start ups and expansions. ACOA programs were used by ECBC to provide financing ranging from assistance for machinery and equipment to soft costs such as marketing, R&D, skills training, etc. This access to capital is in the form of unsecured, interest-free, repayable contributions for commercial activities and non-repayable contributions for non-commercial activities.

ECBC provided access to capital primarily through equity investments and strategic initiatives.

ECBC Access to Capital by Instrument

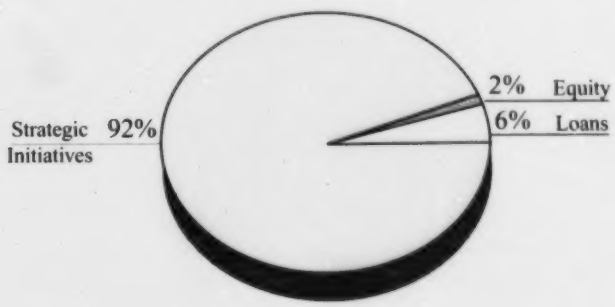

ECBC Commitment Results 2000/2001*

Number of Projects		Assistance Amounts (000s)		Jobs Created	
Total	37	Total	$6,016	Total	413
Commercial	13	Commercial	5,023	Commercial	413
Non-commercial	12	Non-commercial	498	Non-commercial	0
CED	12	CED	495	CED	0

* ECBC programs only

Tourism Marketing

The year 2000 was the fourth consecutive year that Nova Scotia's tourism revenues exceeded the one-billion-dollar mark. These have been exceptional years for tourism on Cape Breton Island as well and ECBC's tourism marketing activities contributed to the success. Overall tourism revenues for Cape Breton Island alone were approximately $230 million in 2000.

ECBC works with the private sector, Tourism Cape Breton, the Province of Nova Scotia, the Atlantic Canada Tourism Partnership, and the Canadian Tourism Commission to improve the tourism industry on the Island. ECBC's tourism marketing helps to lever funds, attract visitors, increase tourism expenditures and lengthen stays on Cape Breton Island, all of which contribute to economic growth and job creation. Tourism marketing includes an advertising campaign, special promotions, familiarization (FAM) tours, trade shows, printed materials and distribution of this material.

Through these activities, ECBC set a target of 65,000 inquiries for the 2000/2001 campaign, resulting in 20,000 visitors annually. These visitors would directly spend $20 million.

The actual number of inquiries received as a result of the marketing campaign from January 1, 2000 – December 31, 2000 was 96,386, resulting in 17,780 visitors spending $22.7 million.

Advertising

ECBC uses a combination of traditional and new media to deliver its message to target markets. The advertising message includes a call-to-action (a business reply card, a toll-free telephone number, or the tourism web site address) to generate an inquiry for more tourism information about Cape Breton Island. In 2000/2001 the tourism advertising budget was $600,000.

Planning for the 2000 campaign began in the third quarter of 1999. Three key markets were targeted:

- New England
- Ontario
- Quebec

The advertising campaign consisted of print ads, direct mail and Internet-based advertisements.

FAM Tours

A FAM Tour is an effective tool for generating publicity. The main goal of the media familiarization program is to increase total tourism visitation to Cape Breton Island by providing the opportunity for industry writers to experience, "hands on", the Cape Breton Island tourism product.

A total of 29 media FAM Tours and 12 travel trade FAM Tours took place on Cape Breton Island between May 2000 and March 2001.

A representative from the Corporation also attended Media Marketplace in Los Angeles, a tourism promotional event specifically targeting travel writers. The representative networked with media writers from across the United States, providing information about Cape Breton Island and inviting them to visit and to write stories on its attractions. As a result, a total of seven media writers visited Cape Breton Island in 2000.

ECBC coordinated FAM Tours for IMG representatives to view Bell Bay and Highlands Links Golf Courses as possible locations to host the "2001 Wayne Gretzky & Friends Invitational" Golf Tournament.

Travel Trade:

ECBC also promotes the Cape Breton Island tourism product through its travel trade strategy which allows personal contact with industry suppliers. Trade shows are the backbone of the travel trade activities. A representative from ECBC attended Rendez Vous Canada in Calgary in May and the Atlantic Canada Showcase, in New Brunswick in October. At these shows, meetings were held with tour operators to update them on Cape Breton Island attractions and to help them plan their itineraries. ECBC also participated in the Mid Atlantic Seminars and Trade Show in Iceland in February 2001.

Operations

Human Resource Development

A number of changes have occurred in ECBC's operational environment. There has been an increase in demand for the Corporation's programs especially those in support of commercial projects. In addition, the Corporation is required to provide project evaluation services for proposals submitted to the Cape Breton Growth Fund. As a result, efforts have been taken to strengthen the Corporation's financial evaluation capacity. A number of new employees have been engaged over the past year. These individuals bring a wealth of experience to the Corporation in the areas of business planning and counselling as well as strong financial analysis skills.

The Corporation has also created a new Internal Audit Unit which reports to the Vice President and COO and the Audit Committee of the Board of Directors. It performs audits on both commercial and non-commercial projects as well as internal contracts. The Unit works closely with the Office of the Auditor General of Canada, which is the Corporation's auditor.

Point Edward Resource Centre

Partnership is key to the Point Edward Resource Centre's ability to continue to be a focal point for those involved in resource-based industries. The Centre has signed MOUs with a number of provincial government departments, a school board and the local university:

- Nova Scotia Department of Agriculture and Marketing
- Nova Scotia Department of Fisheries and Aquaculture
- Nova Scotia Department of Natural Resources
- University College of Cape Breton
- Cape Breton/Victoria Regional School Board

The Centre continues to play an important role in the delivery of resource-based education programs which have addressed improved production practices, forest management and equipment safety.

Results 2000/2001

Operations	Target	YTD	% of Target
Number of companies adopting new practices	20	21	105%

Demonstration/R&D projects included:

- Atlantic Coastal Action Program (ACAP) - composting
- Advanced Glazings - commercial product testing
- Cape Breton Food Producers & Processors Association - better business practices
- Hosting an Industry Canada Community Access Program site

The Centre continued to host a forestry training program run by the Cape Breton/Victoria Regional School Board. This program allows students access to various types of forest conditions while, at the same time, teaching effective forest management practices. In addition, Nova Scotia Power is carrying out a research project involving soil enhancement techniques at the Centre.

Port Hawkesbury Business Facility

ECBC owns a 16,800 square foot manufacturing incubator building in Port Hawkesbury. The facility is being used primarily as a business service centre housing the Corporation's regional office and a number of tenants including the Strait District Planning Commission, the Strait-Highlands Regional Development Agency, InRich Business Development Centre Ltd. and the Nova Scotia Department of Economic Development.

Trade and Investment

Trade & Investment Results 2000/2001	Target	Actual	% of Target
# new exports	5	16	320%
# exporters that increase export sales	10	10	100%
Value of contracts resulting from trade activity	$2,000,000	$517,000	26%

ECBC has established a Trade and Investment Unit which is focussed on export development for local business in order to generate real economic wealth and business development.

ECBC's trade strategy is designed to enhance the capabilities of small-and medium-sized enterprises to establish trading relationships and to expand trading activity. ECBC worked in conjunction with ACOA's trade strategy which provides a framework to assist companies in trade development. The Corporation took a "hands on" approach by actively identifying and working with companies with export potential. Once companies are ready for the export market, ECBC helped coordinate and participated in various trade missions and shows.

Trade and Investment summary of activities for 2000/2001:

Trade Promotional Campaign

- A series of trade related ads were placed in Cape Breton newspapers to stimulate interest in exporting.

Trade Research

- MBA students from Dalhousie University were hired to conduct market research on the Caribbean and the UK markets for Cape Breton Island companies.
- In cooperation with Trade Team Nova Scotia, ECBC provided specific research information for various Cape Breton Island companies.

Incoming Missions

- Worked with clients to attend incoming buyers missions in PEI and Halifax. Buyers were from Atlanta, Miami, Puerto Rico and Iceland.

Identifying Potential Exporters

- ECBC identified close to 20 new potential exporters.

Trade Missions

- Coordinated trade mission to Boston (multi-sector - six companies);
- Coordinated trade mission to Houston (oil and gas - five companies);
- Coordinated trade mission/trade show in Chicago (multi-sector, three companies);
- Coordinated mission to Iceland; and
- Ongoing work with Province of Nova Scotia to recruit companies for its trade missions.

Projects with an Export Focus
by Assistance Levels ECBC - ACOA

Trade Shows

ECBC coordinated trade shows in the following locations:

- UK and France (building products - two companies);
- Houston (oil and gas - three companies);
- Ottawa (IT - two companies);
- Montreal (food producers - four companies); and
- Baltimore (multi-sector - five companies).

Investment

- Prepared investment prospecting materials in response to inquiries (various sectors).

Image

Improving Cape Breton Island's image as a place to do business was addressed by ECBC through a number of promotional activities. A public relations campaign in 1999/2000 provided factual information about the business climate and lifestyle on Cape Breton Island.

As a result of those activities the following issues were raised regarding image:

- Improving image is a long-term process.
- Advertisements are supplemental to the message. Actions speak louder than words.
- Success stories give a positive message.
- Image message contained in advertising is very broad and image is influenced by many outside factors.
- The advertising campaign is having limited measurable impact.

ECBC is now focussing its activities on examining Cape Breton's image as it relates to labour relations. A consultant was commissioned to conduct a Labour Relations and Construction Cost Comparison study. The Corporation continues to explore avenues to assist in the development of a long term cost effective strategy to address Cape Breton's image.

Advocacy

ECBC's advocacy function is to advance the interests, priorities and concerns of Cape Breton Island in government project selection, decisions and actions. ECBC's core objectives for its advocacy activities include:

- providing advice on issues which can affect the opportunities for economic development on Cape Breton Island;
- ensuring awareness of the interests, priorities and concerns of the Island on the part of other government departments, and agencies;
- ensuring an effective two-way process of information, bringing insight and knowledge of policies, perspectives and priorities to and from the Island; and
- working cooperatively with and coordinating efforts of government departments on mainland Nova Scotia.

Results 2000/2001

Advocacy	**Target**	**YTD**	**% of Target**
Incremental resource commitments	$200,000	$250,000	125%

Through a partnership office in Halifax, Cape Breton perspectives, issues and opportunities were highlighted during discussions and meetings of the following groups:

- iei Council (Information Economy Initiative)
- Sustainable Communities Steering Committee
- COOPERATION Directorate
- e-commerce Working Group
- Labour Market Development Agreement IT Task Team
- Atlantic Canada Petroleum Institute Working Group
- Canadian Foundation for Innovation Working Group
- ACOA Transportation Network
- ACOA/ECBC-NS Intergovernmental Affairs Working Group
- Committee on Economic Development

Policy

ECBC's policy and research program is based on input from economic development stakeholders and partners as well as findings and knowledge from a growing body of completed research and consultation. ECBC maintains a forward-looking research plan which reflects and supports emerging local economic issues, structural challenges and opportunities, sector-specific considerations, key federal policies, and ECBC's strategic priorities and program initiatives. ECBC carries out internally driven research as well as research carried out by and with external partners.

Research Studies

Completed:

- Oil and Gas Manufacturing Study (In cooperation with the Nova Scotia Petroleum Directorate)
- ECBC Client Satisfaction Survey
- Input-Output/Econometrics Model Update
- Labour Force Assessment, Tele-Service Industry
- Economic Impact and Opportunities Analysis of the Rowan Gorilla III Decommissioning and Retrofit Contract
- Labour Relations and Construction Cost Comparison study
- 2000 Tourism Advertising and Promotion Conversion Study (Phase I and II)
- Estimating Cape Breton Island Tourist Visitation

Initiated:

- Cape Breton Regional Municipality Skills Survey
- Golf Destination Strategy for Cape Breton Island
- Evaluation of the ECBC/UCCB Memorandum of Understanding

In addition ECBC worked on economic impact analysis studies for various clients.

Industry networks

ECBC's approach to economic development, and opportunity identification, is strongly based on the formation of partnerships. ECBC has a strong track record of partnering with the private sector, the public sector, educational institutions, non-profit groups and other organizations.

ECBC has been a catalyst in the formation of a number of industry networks which serve to bring together individuals and companies, government and other partners with similar interests. Working with community-based groups such as the Technology Advisory Group (TAG), the Culture and Heritage Advisory Group (CHAG), or the Potential Offshore Gas Opportunities (POGO), ECBC facilitates the exchange of ideas that have led to the growth of these sectors. ECBC will continue to be a catalyst in these areas as it attempts to find new ways to bring individuals and businesses together to identify opportunities for development and growth on Cape Breton Island.

Client Satisfaction Survey

The Corporation reviewed the results of a client satisfaction survey carried out in March of 2000. Its objective was to provide information to assist with process improvement in an effort to address service delivery standards and to determine what changes, if any, the Corporation could make to provide better service to its clients. The survey rated positively almost all aspects of the evaluated areas, including applications for assistance, project experience, ECBC staff and ECBC's strategic focus.

Four recommendations were provided to improve service delivery standards:

- Consider taking steps to isolate positive and negative client experiences
- Examine the possibilities to curb application withdrawals
- Increase communication with respect to programs
- Increase advertising and publicity to improve corporate identity

Cooperative Relationships

ECBC works with all levels of government and the private sector to address the economic conditions of Cape Breton Island and the Mulgrave area. Over the past year, the Corporation has established or maintained a number of working relationships including:

The Human Development Partnership Committee - formed to enhance the capacity of individual communities to determine needs, identify assets and build on strengths critical to the development of appropriate, sustainable programs and services that are consistent with the Labour Market Development Agreement priorities. ECBC is represented on the Committee along with other federal departments, provincial government departments, school boards and training institutions.

Canada/Nova Scotia COOPERATION Agreement on Economic Diversification - ECBC is an active member on the management committee of the Canada/Nova Scotia COOPERATION Agreement on Economic Diversification (EDA). The EDA is a cooperation agreement between the province and the federal government to target strategic initiatives for Nova Scotia that will generate economic growth.

The Mayors and Wardens Committee - an ECBC-led initiative to bring municipal officials together with federal and provincial departments for joint discussions on economic development.

Persons With Disabilities Partnership Committee for Cape Breton - ECBC works closely with HRDC and several local organizations. Its main objective is employment for persons with disabilities.

Federal/Provincial Working Group for Sustainable Communities - ECBC is a member of the group (involving several provincial and federal departments) which is exploring ways to work more effectively together and with communities to support local efforts toward sustainability.

The Nova Scotia Federal Council - the Council has established a sub-committee on economic development specifically for Cape Breton Island. This committee brings together various federal departments to focus on a coordinated approach to economic development in Cape Breton.

Community Economic Development - ECBC has worked closely over the past year with its partners in assisting with local development initiatives.

- Cape Breton County Economic Development Authority
- Strait Highlands Regional Development Agency and the three Community Business Development Corporations:
  - InRich Business Development Centre Ltd.
  - Coastal Business Opportunities Inc.
  - Northside Economic Development Assistance Corporation

Working with its partners, ECBC has been able to provide expertise and funding to assist community groups with strategic planning and community capacity building.

Management's Responsibility For Financial Reporting

The accompanying financial statements of Enterprise Cape Breton Corporation and all information in this annual report have been prepared by the Corporation's management. The financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, using management's best estimates and judgements, where appropriate. Where there is more than one acceptable accounting alternative, management has chosen the one that is most appropriate to the circumstances of the Corporation.

Management is responsible for the integrity and objectivity of the information in the financial statements and annual report. Financial information presented elsewhere in the annual report is consistent with that contained in the financial statements.

In discharging its responsibility for the integrity and fairness of the financial statements, management maintains financial and management control systems and practices designed to provide reasonable assurance that transactions are authorized and comply with relevant authorities, assets are safeguarded, and proper records are maintained to produce timely, reliable financial statements. In addition, the Audit Committee of the Board of Directors oversees management's responsibilities for maintaining adequate control systems and the quality of financial reporting.

The Audit Committee of the Board of Directors has periodic meetings with management and the independent auditors to discuss the financial reporting process as well as accounting and reporting issues. The financial statements are reviewed and approved by the Board of Directors upon the recommendation of the Audit Committee.

The Auditor General of Canada conducts an independent audit of the financial statements of the Corporation in order to express her opinion thereon.

May 18 , 2001

Rick Beaton

Rick Beaton
Vice-President and Chief Operating Officer

Francis Mullins

Francis Mullins
Comptroller

Auditor's Report

To the Minister for the purposes of the *Atlantic Canada Opportunities Agency Act*

I have audited the balance sheet of Enterprise Cape Breton Corporation as at March 31, 2001 and the statements of operations and equity and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at March 31, 2001 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. As required by the *Financial Administration Act*, I report that, in my opinion, these principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Corporation that have come to my notice during my audit of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, the *Enterprise Cape Breton Corporation Act* and the by-laws of the Corporation.

John Wiersema, CA
Assistant Auditor General
for the Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
May 18, 2001

Balance Sheet

as at March 31, 2001

ASSETS

	2001	2000
Current assets		
Cash	$ 6,893,376	$ 305,033
Accounts receivable, net (Note 3)	3,093,993	5,395,035
Prepaid expenses	57,016	55,144
	10,044,385	5,755,212
Loans, net (Note 4)	2,270,664	2,415,982
Investments, net (Note 5)	400,000	400,000
Investment in subsidiary (Note 6)	1	-
Capital assets, net (Note 7)	390,349	280,672
	$ 13,105,399	$ 8,851,866

LIABILITIES

Current liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities (Note 8)	$ 8,813,081	$ 4,126,898
Provision for employee termination benefits	374,644	463,059
	9,187,725	4,589,957

EQUITY

Equity of Canada	3,917,674	4,261,909
	$ 13,105,399	$ 8,851,866

Commitments (Note 10)
Subsequent event (Note 13)

See accompanying notes to the financial statements.

Approved by the Board of Directors:

Director

Director

Statement of Operations and Equity

for the year ended March 31, 2001

	2001	2000
Program expenses		
Development expenses (Note 9)	$ 16,257,345	$ 4,798,892
Contribution to the Cape Breton Growth Fund Corporation (Note 6)	15,000,000	-
Other program expenses (Note 9)	1,772,564	1,724,382
Provision for loan impairment (Note 4)	23,157	332,571
	33,053,066	6,855,845
Other expenses		
Administrative expenses	1,302,064	1,686,509
Amortization	114,084	99,309
	1,416,148	1,785,818
Total expenses	34,469,214	8,641,663
Revenue		
Rental facilities	72,303	289,011
Interest, investments and other	438,676	271,511
	510,979	560,522
Activities on behalf of the Atlantic Canada Opportunities Agency (Note 11)		
Program expenses	14,087,942	11,698,439
Salaries, professional and other	1,755,754	1,456,754
	15,843,696	13,155,193
Less: Costs recovered from ACOA	(15,843,696)	(13,155,193)
	-	-
Net cost of operations before parliamentary appropriation	33,958,235	8,081,141
Parliamentary appropriation	33,614,000	8,565,720
Net (loss) income	(344,235)	484,579
Equity, beginning of the year	4,261,909	3,777,330
Equity, end of the year	$ 3,917,674	$ 4,261,909

See accompanying notes to the financial statements.

Statement of Cash Flows

for the year ended March 31, 2001

	2001	2000
Cash flows from (used for) operating activities		
Parliamentary appropriation received	$ 34,723,720	$ 7,450,000
Cash received from ACOA	17,429,360	11,939,490
Cash received from investments and bank account	407,817	248,960
Cash received from the Growth Fund for services performed	119,777	-
Cash received from rental activities and other parties	93,728	266,625
Payments made for program and administrative expenditures	(32,118,127)	(8,777,461)
Payments made on behalf of ACOA	(13,456,309)	(14,209,224)
Payments made on behalf of the Growth Fund	(280,022)	-
Payments made for termination benefits	(230,000)	-
	6,689,944	(3,081,610)
Cash flows from (used for) investing activities		
Loan repayments	351,829	388,609
Loan disbursements	(229,668)	(820,142)
Purchase of capital assets	(223,761)	(133,906)
Purchase of share for investment in subsidiary	(1)	-
	(101,601)	(565,439)
Net increase (decrease) in cash	6,588,343	(3,647,049)
Cash, beginning of the year	305,033	3,952,082
Cash, end of the year	$ 6,893,376	$ 305,033

See accompanying notes to the financial statements.

Notes to the Financial Statements

March 31, 2001

1. The Corporation

Authority and objectives

Enterprise Cape Breton Corporation was established pursuant to the *Enterprise Cape Breton Corporation Act* (Part II of the *Government Organization Act*, Atlantic Canada, 1987) which was proclaimed on December 1, 1988. The Corporation is an agent Crown corporation listed in Schedule III, Part I of the *Financial Administration Act* and is not subject to the provisions of the *Income Tax Act*. Its objects, as stated in its enabling legislation, are:

> to promote and assist either alone or in conjunction with any person or the Government of Canada or of Nova Scotia or any agency of either of those governments, the financing and development of industry on the Island of Cape Breton to provide employment outside the coal producing industry and to broaden the base of the economy of the Island.

The Corporation has entered into a memorandum of understanding with the Atlantic Canada Opportunities Agency establishing the arrangements for the Corporation to deliver the Agency's programs on the Island of Cape Breton.

On August 25, 2000, the Cape Breton Growth Fund Corporation (Growth Fund) was incorporated under the *Canada Business Corporations Act* as a wholly owned subsidiary of Enterprise Cape Breton Corporation. The Growth Fund was created to administer federal and provincial funding designed to assist in the adjustment of the local economy as a result of the Government of Canada's decision to close or privatize its coal mines in Cape Breton. The Governor in Council has directed the Growth Fund to act as a parent Crown corporation for the purposes of Part X of the *Financial Administration Act*. The Growth Fund has the same mandate as the Corporation.

2. Significant accounting policies

These financial statements have been prepared by management in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

a) Parliamentary appropriations

Parliamentary appropriations are recorded as funding in the statement of operations and equity in the year approved. The drawdowns against these appropriations are based upon cash requirements.

b) Measurement uncertainty

The preparation of these financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets, liabilities, revenues, expenses and the disclosure of commitments at the date of the financial statements. Despite the use of the Corporation's best estimates, it is reasonably possible that the estimates for loans and investments could change materially in the near term.

c) Loans

Loans, including repayable contributions, are recorded at the lower of cost and estimated net realizable value. Loans initially granted at a zero interest rate are recorded at the nominal amount of the loan.

Certain loans are subject to terms of forgiveness or are conditionally repayable as stipulated in the loan contract. The amount of forgiveness and all amounts conditionally repayable are charged to operations when the loan is issued or restructured. If terms and conditions are not fulfilled, the forgiveness or conditional repayable amounts are reversed and the balance becomes due and payable.

Loans are written off after all reasonable restructuring or collection activities have taken place and the possibility of further recovery is unlikely.

d) Allowance for loan impairment

Loans are classified as impaired when, in the opinion of management, there is reasonable doubt as to the timely collection of the full amount of principal and where applicable, interest. A specific allowance is established to reduce the recorded value of the loan to its estimated net realizable value if there is doubt as to the timely collection on a particular loan. Impaired loans are measured according to their estimated realizable amounts by discounting expected future cash flows at the effective interest rate inherent in the loans. For loans granted with a zero interest rate, impairment is calculated based on the expected future cash flows using the zero percent rate associated with the loan. This reflects a zero cost of capital for these loans because they are funded by appropriations provided by the Government of Canada. When future cash flows cannot be estimated with reasonable reliability, the estimated realizable amounts are measured at the fair value of any security underlying the loans, net of any expected costs of realization.

When necessary, a general allowance is established in respect of loans for which individual specific allowances cannot yet be determined. The general allowance is based upon an evaluation of the loan portfolio in which numerous factors are assessed, including an analysis of arrears, past loss experience, recent events and changes in economic conditions.

Initial and subsequent changes in the amount of impairment are recorded as a charge or credit to the allowance for loan impairment.

e) Interest income

Interest income is recorded on the accrual basis. When a loan becomes impaired, interest income ceases to be recognized. Recognition of interest income recommences when the specific allowance for loan impairment is reversed.

f) Investments

The Corporation has invested in preferred equity holdings and partnerships. These are shown at the lower of cost and estimated net realizable value. Estimated net realizable value is measured by discounting expected future cash flows. Investment income is recorded on an accrual basis. The Corporation records an allowance for doubtful investments for the amount by which the value of the investment has been impaired.

g) Investment in subsidiary

The Corporation accounts for its investment in the Cape Breton Growth Fund Corporation on a cost basis because the Governor in Council has instructed the Growth Fund to act as a parent Crown corporation for purposes of Part X of the *Financial Administration Act*. Therefore, the Corporation does not control or have significant influence over the Growth Fund. The Governor in Council has directed that after the Growth Fund's funding is fully committed, the remaining assets and liabilities are to be transferred to the Corporation and the Growth Fund will be dissolved.

h) Capital assets

Capital assets are recorded at cost less accumulated amortization. Amortization is provided over the estimated useful lives of the capital assets using the straight-line method at the rates indicated below:

Buildings	up to 25 years
Equipment and furniture	4 to 10 years
Computer equipment and software	5 years
Leasehold improvements	up to 20 years
Vehicles	3 or 4 years

i) Pension plan

All eligible employees participate in the Public Service Superannuation Plan administered by the Government of Canada. Contributions to the Plan require that the Corporation contribute on a 2.14 to 1 ratio (2000 - 1 to 1 ratio) to those employees. These contributions are expensed during the year in which the services are rendered and represent the total pension obligations of the Corporation. The Corporation is not required under present legislation to make contributions with respect to actuarial deficiencies of the Public Service Superannuation Account.

j) Termination benefits

Upon termination of employment, employees are entitled to certain benefits provided for under their conditions of employment. The cost of these benefits is expensed in the year in which they are earned. There are no other significant post employment benefits.

The liability for termination benefits is estimated by management and discounted, based on current entitlements.

3. Accounts receivable

Accounts receivable consist of:

	2001	2000
Due from the Atlantic Canada Opportunities Agency (Note 11)	$ 2,638,559	$ 3,999,560
Other receivables	449,434	279,755
Parliamentary appropriation	6,000	1,115,720
	$ 3,093,993	$ 5,395,035

The amount from the Atlantic Canada Opportunities Agency relates to expenditures made on behalf of the Agency pursuant to a memorandum of understanding. Included in other receivables is an amount of $160,244 currently due from the Growth Fund for services performed on its behalf. Other receivables are incurred in the normal course of business with no significant concentration of debtors.

Accounts receivable are due on demand, are non-interest bearing and the carrying amounts approximate fair values because of their short term to maturity.

4. Loans

At March 31, 2001 the Corporation had a portfolio of 69 loan accounts (2000 - 100) including repayable contributions. These loans are issued in order to promote economic development to support the corporate mandate. The amount included in the financial statement balance is net of an allowance for loan impairment. The balance consists of:

	2001			2000
	Amount Due	Allowance	Carrying Value	Carrying Value
Loans	$ 2,626,132	$ (1,420,185)	$ 1,205,947	$ 1,243,698
Repayable contributions	1,984,714	(926,553)	1,058,161	1,154,029
Interest receivable	7,141	(585)	6,556	18,255
	$ 4,617,987	$ (2,347,323)	$ 2,270,664	$ 2,415,982

The Corporation has six debtors (2000 - five) representing sixty-nine percent of the amount due (2000 - sixty-one percent).

The allowance for loan impairment of $2,347,323 (2000 - $2,574,620) is management's best estimate of the difference between the recorded value of these accounts and the present value of the total amount the Corporation expects to collect on these accounts. For loans granted with a zero interest rate, the present value is calculated using a zero percent discount factor. The Corporation made significant assumptions in determining this estimate, including: collection amounts, timing of collection, economic conditions and interest rate factors. If the key assumptions used by management vary, then the estimate could be significantly different. The allowance for loan impairment consists of:

	2001				2000
	Beginning Balance	Write-offs	Provision	Ending Balance	Balance
Specific	$ 2,574,620	$ (250,454)	$ 23,157	$ 2,347,323	$ 2,574,620

The fair value of loans is determined using expected future cash flows discounted at the Consolidated Revenue Fund lending rate to Crown corporations. The fair value of loans approximates $1,757,669 (2000 - $1,857,000) which is $512,996 (2000 - $559,000) less than the carrying amount. The difference results from 78 percent (2000 - 78 percent) of the loan portfolio having a zero interest rate.

The total portfolio consists of:

	2001			2000
Annual Interest Rate	Amount Due	Allowance	Carrying Value	Carrying Value
0%	$ 3,590,649	$ (2,104,505)	$ 1,486,144	$ 1,562,039
Less than 10%	603,884	(242,233)	361,651	370,041
10% and over	416,313	-	416,313	465,647
	4,610,846	(2,346,738)	2,264,108	2,397,727
Interest receivable	7,141	(585)	6,556	18,255
	$ 4,617,987	$ (2,347,323)	$ 2,270,664	$ 2,415,982

Included in the above balance are non-interest bearing repayable contributions of $1,058,161 (2000 - $1,154,209) net of the allowance for impairment.

Repayment dates of the loans are as follows:

Date Due	2001 Amount Due	2001 Allowance	2001 Carrying Value	2000 Carrying Value
Past Due	$ 201,622	$ (192,975)	$ 8,647	$ 24,477
2001	-	-	-	-
2002	956,928	(527,522)	429,406	321,136
2003	501,672	(179,304)	322,368	363,086
2004	597,029	(287,861)	309,168	334,490
2005	486,498	(203,333)	283,165	324,324
2006 & beyond	1,867,097	(955,743)	911,354	1,030,214
	4,610,846	(2,346,738)	2,264,108	2,397,727
Interest receivable	7,141	(585)	6,556	18,255
	$ 4,617,987	$ (2,347,323)	$ 2,270,664	$ 2,415,982

Forgivable loans totalling $594,773 (2000 - $614,836) are not included in the loan portfolio. The statement of operations and equity includes a charge of $52,065 (2000 - $282,938) for forgivable loans made during the year.

Conditional repayable contributions totalling $12,100,000 are not included in the loan portfolio. The statement of operations and equity includes a charge of $9,000,000 for conditional repayable payments made during the year. The remaining $3,100,000 relates to the transfer of the Sydport Industrial Park. Charges for both forgivable loans and conditional repayable contributions are included in development expenses.

If terms and conditions of the forgivable loans or conditional repayable contributions are not met, the amounts will become due and payable. Any amounts that would be recorded at that time would be net of any required allowance for loan impairment.

In 1999, the Corporation transferred ownership of the Sydport Industrial Park to a private sector group. The sale price for this transaction was $3.1 million. The intent of the agreement is that credit for the mortgage and interest will be earned by the private sector group through creation of jobs and investment in the Park. If the purchaser significantly violates the terms of the agreement, the Corporation has the right to retake possession of the property.

5. Investments

The Corporation has made investments to promote economic development in Cape Breton. Management has recorded these investments net of an allowance for impairment. The balance consists of:

	2001 Amount Due	2001 Allowance	2001 Carrying Value	2000 Carrying Value
Interest in Office Building	$ 300,000	$ -	$ 300,000	$ 300,000
Shares/Partnership Units	800,000	(700,000)	100,000	100,000
	$ 1,100,000	$ (700,000)	$ 400,000	$ 400,000

The Corporation's share in the net income, based on its percentage interest of the office building, is $97,814 (2000 - $92,632). The shares and partnership units consist of non-voting redeemable and retractable preferred shares and partnership units in private sector entities. No dividends were received or declared during the year (2000 - nil).

The allowance for doubtful investments is based on significant assumptions by management of the timing, amount and discount rate. If these assumptions vary, the amounts could be significantly different. The fair values of investments, determined using discounted contracted future cash flows, approximate their carrying value.

6. Investment in subsidiary

A summary of the audited position and results for the 7 months of operation of the Growth Fund are:

Balance Sheet	As at March 31, 2001
Assets	$ 18,172,599
Liabilities	180,436
Shareholder's equity	17,992,163

Statement of Operations	For the 7 months ended March 31, 2001
Program Expenses	$ -
Program support and administrative expenses	(305,686)
Interest income	257,920
Funding from Enterprise Cape Breton Corporation	15,000,000
Other government funding	3,039,928
Net income after government funding	$ 17,992,162

The Growth Fund has issued one $1 share. This share represents the Corporation's investment in the Growth Fund and is accounted for using the cost basis of accounting. Therefore, the results of the Growth Fund are not reflected in these financial statements.

7. Capital assets

	2001			2000		
	Cost	Accumulated Amortization & Write Down	Net Book Value	Cost	Accumulated Amortization & Write Down	Net Book Value
Land for development	$ 345,805	$ 341,596	$ 4,209	$ 341,597	$ 341,596	$ 1
Equipment, furniture, leasehold	1,603,760	1,217,620	386,140	1,395,336	1,114,665	280,671
Rental facilities	2,317,181	2,317,181	-	2,306,051	2,306,051	-
	$ 4,266,746	$ 3,876,397	$ 390,349	$ 4,042,984	$ 3,762,312	$ 280,672

8. Accounts payable and accrued liabilities

Accounts payable and accrued liabilities consist of:

	2001	2000
Due to the Atlantic Canada Opportunities Agency	$ 428,444	$ 203,781
Payable on behalf of the Atlantic Canada Opportunities Agency	4,973,699	2,586,312
Other payables	3,410,938	1,336,805
	$ 8,813,081	$ 4,126,898

The amounts due to and payable on behalf of the Atlantic Canada Opportunities Agency relate to activities on behalf of the Agency pursuant to the memorandum of understanding. Included in other payables is an amount of $6,748 for amounts due and payable for the Growth Fund for services performed on their behalf. Other payables are subject to normal commercial conditions and relate to development and administrative expenses.

9. Program expenses

Development and other program expenses consist of:

	2001	2000
Development expenses		
Access to capital	$ 14,694,283	$ 1,614,626
Tourism marketing	846,917	1,652,652
Trade and investment	277,236	270,165
Policy and advocacy	193,258	394,890
Strategic initiatives	190,093	500,000
Image	55,559	366,559
	$ 16,257,346	$ 4,798,892
Other program expenses		
Program support	$ 1,628,730	$ 1,338,373
Rental facilities	143,834	386,009
	$ 1,772,564	$ 1,724,382

10. Commitments

(a) As at March 31, 2001, the Corporation had outstanding commitments for development programs in the amount of $5,926,335 (2000 - $14,940,845).

(b) Future minimum payments by fiscal year on operating leases in excess of one year are as follows:

2002	$ 471,736
2003	475,108
2004	475,108
2005	475,108
2006 and beyond	39,592
	$ 1,936,652

11. Related party transactions

In addition to those related party transactions disclosed elsewhere in these financial statements, the cost of services provided by other federal government departments, agencies, and Crown corporations are reflected in the statement of operations and equity and totalled $100,668 (2000- $137,284). These transactions are in the normal course of operations and are recorded at the exchange amount.

The Corporation has entered into a memorandum of understanding with the Cape Breton Growth Fund Corporation that governs the amount of the contribution to the Growth Fund and the provision of administrative and program support services. In addition, the Corporation provided and recovered program support and administrative expenses of $232,130 and $54,640 for capital assets from the Growth Fund.

12. Pension plan

Contributions to the PSSA consisted of:

	2001	2000
Employer contribution	$ 307,750	$ 155,111
Employee contribution	159,073	150,358
	$ 466,823	$ 305,469

13. Subsequent event

On May 16, 2001 the Government of Canada announced that it was committing a further $10 million in future funding to the Corporation as a result of the decision to close the Cape Breton Development Corporation's Prince Colliery. In accordance with the Corporation's accounting policy, this funding will be recognized in the period in which Parliamentary approval is given.

14. Comparative figures

Certain of the comparative figures have been reclassified to conform to the presentation adopted for the current year.

Rapport annuel 2000-2001

Enterprise Cape Breton Corporation
Société d'expansion du Cap-Breton

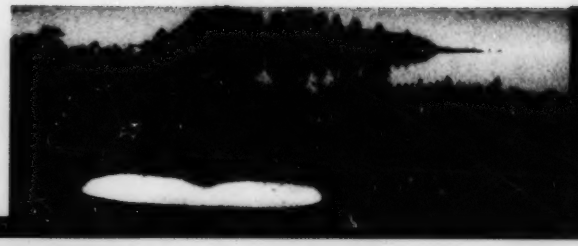

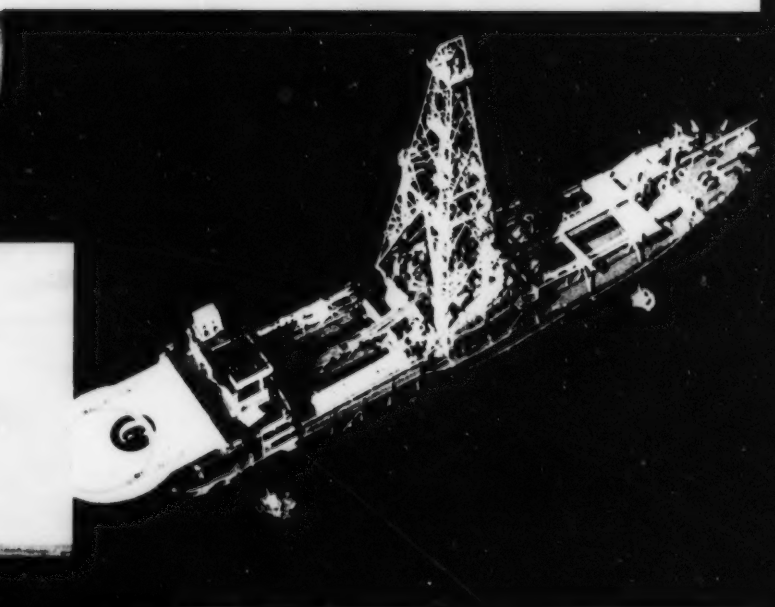

Enterprise Cape Breton Corporation
Société d'expansion du Cap-Breton

Canada

Société d'expansion du Cap-Breton (SECB)

C.P. 1750
Tour de Commerce (3e étage)
15, rue Dorchester
Sydney (Nouvelle-Écosse) B1P 6T7
Tél. (902) 564-3600
Téléc. (902) 564-3825
1 800 705-3926
www.ecbc.ca

Bureau auxiliaire de la SECB
32, rue Paint, unité 1
Port Hawkesbury (Nouvelle-Écosse) B9A 3J8
Tél. (902) 625-3111
Téléc. (902) 625-3266

Imprimé sur du papier recyclé

Table des matières

Message du président 4
Michael Horgan rappelle les événements marquants de l'exercice 2000-2001

Profil organisationnel 6
La Société et le développement économique à l'Île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave

Régie 7
Mesures d'amélioration générale de la direction

Couseil d'administration de la SECB 8

Survol de la SECB 9
Organigramme

Conjoncture économique 9
Bref survol de l'économie de l'Île du Cap-Breton

Planification 10
Consultation et secteurs stratégiques

Axes commerciaux 11
Huit objectifs stratégiques

Développement : objectifs stratégiques 12
Sommaire des activités

Relations coopératives 19
Efforts de la SECB pour travailler avec la collectivité qu'elle dessert

États financiers 20

L'honorable Brian Tobin
Ministre de l'Industrie, ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)
Chambre des Communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur,

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) pour l'exercice terminé le 31 mars 2001.

Ce rapport annuel est soumis conformément aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*. Il renferme les états financiers annuels ainsi que le rapport du vérificateur.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le président du Conseil d'administration
Société d'expansion du Cap-Breton

Michael Horgan

Message du président du Conseil d'administration

L'exercice 2000-2001 a débuté de bonne augure. À la toute fin de l'exercice précédent (le 30 mars précisément), le Premier ministre du Canada est venu au Cap-Breton annoncer la création d'un télécentre EDS à Sydney. Ces installations à la fine pointe de la technologie allaient permettre la création de 900 emplois au cours des cinq années subséquentes. EDS a ouvert ses portes en juillet 2000; l'automne dernier, la compagnie annonçait qu'elle prévoyait atteindre un effectif de 900 employés avant la fin de la deuxième année, soit trois ans plus tôt que prévu.

En février 2001, l'honorable Robert Thibault, ministre d'État pour la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB), faisait l'annonce d'un soutien financier de la SECB en vue de la création d'un second télécentre EDS à Port Hawkesbury, celui-ci comptant 450 employés.

Ces emplois constituent un ajout appréciable pour l'économie du Cap-Breton, dont le taux de chômage se situe à 19,5%. En Nouvelle-Écosse, ce taux est de 10,7 % et à l'échelle nationale, de 7,6 %.

L'économie de l'Île du Cap-Breton est en train de subir des transformations radicales en raison du déclin d'industries jadis prédominantes. Avec la fermeture de la pêche du poisson de fond, quelque 2 300 emplois ont disparu; et au cours des vingt dernières années, 6 900 emplois dans les charbonnages et la sidérurgie ont également été perdus. Il s'y en ajoutera 500 autres à la suite de la décision du Gouvernement du Canada de fermer la mine Prince.

Sensible aux circonstances défavorables à l'Île du Cap-Breton, le Gouvernement du Canada a fourni des fonds additionnels de développement économique pour aider la collectivité dans ses efforts pour s'ajuster à la fin de l'industrie houillère.

Au bout de vastes consultations menées pour sonder l'opinion publique quant à des zones de développement économique potentielles, une société affiliée a été fondée, conformément à la Loi sur la SECB. Cette nouvelle entité, le Fonds d'investissement du Cap-Breton (FICB), a pour charge de dispenser les fonds d'adaptation supplémentaires fournis par le Gouvernement du Canada et la Province de la Nouvelle-Écosse.

Bien qu'il soit une filiale de la SECB, le FICB dispose de son propre conseil d'administration et il relève directement du ministre de l'Industrie. Il produit un plan d'entreprise et un rapport annuel distincts. Son personnel est réduit; aussi la SECB lui offre-t-elle toute la gamme de services administratifs. Tandis que le FICB se concentre sur les projets majeurs et l'infrastructure stratégique, il complète dans l'ensemble les visées de développement de la SECB.

Par l'entremise de ses propres programmes et en tant qu'agente de prestation pour d'autres initiatives du Gouvernement du Canada, la SECB travaille de près avec la collectivité de sorte à contribuer à la diversification de l'économie locale.

En 2000-2001, des progrès considérables ont été réalisés par rapport aux objectifs stratégiques définis dans le Plan d'entreprise de la Société. La SECB continue d'offrir les programmes de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) à l'Île du Cap-Breton. Le niveau d'activité de ces programmes est resté élevé en 2000-2001 et il faut noter une augmentation manifeste du nombre de demandes commerciales. Ceci est un heureux présage, indiquant que le secteur privé est prêt à investir dans l'économie locale. Par le truchement de divers programmes, la SECB a approuvé 165 projets, soit des engagements dépassant les 22 millions de dollars et servant de levier en vue d'obtenir plus de 44 millions en investissements d'autres sources. Il en est résulté la création d'environ 674 emplois.

Parmi les autres secteurs prioritaires identifiés au Plan d'entreprise, le tourisme reste un secteur dynamique pour l'économie du Cap-Breton. La Société mise toujours sur le commerce et les investissements, oeuvrant avec nombre d'entreprises locales à faciliter la croissance par le biais des exportations. Afin de s'assurer de répondre aux besoins spécifiques de l'économie de l'Île du Cap-Breton, la Société a instauré à Halifax un bureau central de défense des intérêts, ceci en vue de faire valoir les intérêts, priorités et problématiques de l'Île à l'égard de la prise de décisions au gouvernement. La SECB maintient également un programme de recherche qui reflète et soutient diverses questions économiques et des considérations propres à chacun des secteurs. Elle mène des efforts soutenus en vue d'attirer de nouveaux investissements.

À l'interne, la Société a progressé dans l'élaboration d'un cadre de gestion du rendement qui a reçu l'approbation du Conseil du Trésor. Son conseil d'administration a entrepris un étalonnage comparatif de sorte à renforcer ses pratiques actuelles de régie interne. La Société a également mis en place une nouvelle fonction de vérification interne.

Les défis sont immenses, mais la SECB possède les atouts pour travailler avec la collectivité et d'autres niveaux de gouvernement afin de fournir des emplois durables à long terme et d'élargir la base économique de l'Île.

Le personnel de la Société tient à coeur l'avenir de l'Île. Le Conseil d'administration offre un solide leadership. Le secteur privé a démontré sa volonté d'investir et partout dans l'Île, on observe un développement économique à base communautaire.

Je suis assuré que la SECB apporte une contribution significative au bien-être économique de la collectivité qu'elle dessert.

Le président du Conseil d'administration,
Société d'expansion du Cap-Breton

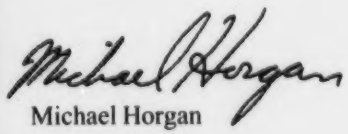

Michael Horgan

Profil organisationnel

La SECB est une société d'État fédérale établie aux termes de la Partie II de la Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique. Elle poursuit l'œuvre de la Division du développement industriel de la Société de développement du Cap-Breton (DEVCO), créée en 1967 afin de superviser la fin de l'exploitation des houillères du Cap-Breton et de contribuer à la diversification de l'économie locale.

La Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton confère à la Société un vaste mandat législatif pour le développement économique de l'Île du Cap-Breton et de la région de Mulgrave :

> *« La Société a pour mandat de promouvoir et de soutenir, seule ou en collaboration avec des individus, avec les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse ou toute agence relevant de ces gouvernements, le financement et le développement de l'industrie à l'Île du Cap-Breton*, de sorte à fournir des emplois en dehors de l'industrie des charbonnages, et à élargir les assises économiques de l'Île. »*
>
> *Cette désignation de l'Île du Cap-Breton englobe la région de Mulgrave.

La SECB possède l'autorité législative nécessaire au développement de tous les secteurs de l'économie, sauf celui des charbonnages.

La création et le maintien de la SECB par le gouvernement fédéral est une reconnaissance que les besoins de l'Île du Cap-Breton exigent une approche flexible du développement économique. Les vastes pouvoirs conférés à la Société la revêtent d'outils importants, qui ne sont pas offerts à d'autres ministères et agences, pour qu'elle puisse relever le défi de son mandat et de sa mission.

L'aire géographique modeste couverte par la SECB, le contrôle qu'elle exerce localement et la flexibilité de son mandat la rendent capable de concevoir des initiatives précisément axées sur les besoins et les priorités locales. Face à chaque problème, la SECB peut de plus choisir une approche globale ou multiforme, ce qui lui permet de rassembler tous les partenaires économiques et d'obtenir leur idées et leur participation.

L'énoncé de mission de la SECB la situe par rapport aux problèmes majeurs influant sur l'économie de l'Île du Cap-Breton et de la région de Mulgrave.

> *Reconnaissant l'importance de l'économie mondiale par rapport à l'avenir, la SECB veillera à favoriser la création d'emplois durables et la croissance économique à l'île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave et ce, en assumant un rôle de premier plan, en partenariat avec les secteurs public et privé et d'autres organisations oeuvrant dans le domaine du développement économique.*

La Société est sous la gouverne d'un conseil d'administration comprenant : le président de l'APECA, le vice-président de la SECB et cinq administrateurs. Le président de l'APECA est d'office président du conseil d'administration et président-directeur général (PDG) de la SECB. La Société a son bureau principal à Sydney (Nouvelle-Écosse) et un bureau auxiliaire à Port Hawkesbury (Nouvelle-Écosse). À l'interne, la SECB se répartit en quelques unités administratives relevant du vice-président et directeur général : programmes, développement, vérification, services intégrés, services juridiques, défense des intérêts et communications.

Position au sein du Gouvernement

Alors que la SECB et l'APECA entretiennent d'étroites relations de travail et que plusieurs des programmes de l'APECA sont administrés au Cap-Breton par la Société, celle-ci constitue une entité distincte et relève séparément du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie, appuyé par un ministre d'État.

Depuis 1995, la SECB et l'APECA fonctionnent en vertu d'un protocole d'entente par lequel la SECB administre les programmes de l'APECA à l'Île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave. Ceci a permis à la SECB de concevoir des stratégies d'intervention et des programmes qui s'harmonisent avec ceux de l'APECA.

Voici quels ont été, au cours de l'année écoulée, ces programmes de l'APECA offerts par la SECB :

Le Programme de développement des entreprises (PDE) - Ce programme vise à aider les petites et les moyennes entreprises (PME) à prendre de l'expansion et à se moderniser, au moyen d'un capital accessible sous la forme de prêts sans intérêt et non garantis. Il soutient également les organismes à but non lucratif offrant des services aux entreprises.

Le Service de consultation - Celui-ci offre aux clients commerciaux l'accès à des conseils d'experts afin de profiter des débouchés et de résoudre des problèmes.

*Le programme de COOPÉRATION** - Les ententes reliées sont des initiatives fédérales-provinciales exhaustives, à coûts partagés, conçues pour améliorer l'environnement en vue de la croissance économique.

*Le programme d'Adaptation et de restructuration des pêches au Canada (ARPC)** - Créé en 1998 sous le nom de MARP (Mesures d'adaptation et de restructuration des pêches), ce programme vise à aider les personnes et les collectivités du littoral à faire face aux réductions dans la pêche du poisson de fond de l'Atlantique.

Le Programme de travaux d'infrastructure Canada – Nouvelle-Écosse - Ce dernier vise à accélérer la reprise économique au moyen de la création d'emplois à court et à long termes grâce à des investissements locaux, tout en revitalisant et en rehaussant l'infrastructure physique auprès des collectivités locales.

Les corporations locales de développement économique (CLDE) – L'APECA soutient ces sociétés autonomes à but non lucratif, qui travaillent à aider à la création de petites entreprises, ou encore à agrandir ou moderniser les entreprises existantes. Il existe trois CLDE à l'Île du Cap-Breton.

En plus de sa relation avec l'APECA, la SECB entretient des relations de travail avec le portefeuille d'Industrie Canada et d'autres ministères à tous les niveaux, surtout ceux qui opèrent dans le domaine du développement économique.

* représenté au sein du comité de gestion fédéral-provincial

Régie

La régie d'entreprise décrit le processus et la structure permettant au Conseil d'administration de superviser la direction et la gestion de la SECB, de sorte à la soutenir dans sa mission et son mandat. La régie d'entreprise définit les champs de responsabilité et comment assurer l'imputabilité et la réalisation des objectifs. Elle concerne les aspects tant structuraux que relationnels de la relation de travail entretenue par le Conseil auprès de la direction et des intervenants. Structurale en ce sens qu'elle institutionnalise cette relation, elle instaure un ensemble de structures pour veiller à ce que le processus de régie fonctionne indépendamment des personnalités individuelles. Elle est aussi relationnelle, car les interactions entre le président, le directeur des opérations, le Conseil d'administration et la haute gestion conditionnent le fonctionnement du système de régie.

Étant donné l'importance manifeste de la régie d'entreprise à l'égard du fonctionnement efficace de la SECB, le Conseil d'administration a décidé de retenir les services du Conference Board du Canada pour l'aider à réviser ses pratiques actuelles de régie et à élaborer un ensemble de pratiques exemplaires. Avec l'appui du Conference Board du Canada, la SECB a pu étalonner ses pratiques actuelles par rapport à celles d'autres sociétés d'État, afin de découvrir ce qui fonctionne adéquatement et où il conviendrait d'apporter des améliorations. Vers le même moment, le Bureau du vérificateur général du Canada a publié son rapport de décembre 2000 sur la régie des sociétés d'État. Ces rapports ont eu pour effet d'aider la Société à se concentrer sur certains aspects de sa régie.

Comme suite à cet exercice, le Conseil d'administration et la gestion travaillent de concert à mettre au point des mesures concrètes pour inclure la régie d'entreprise à titre d'activité sur une base continue, de sorte à redéfinir une approche centrée sur la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Cette redéfinition d'ensemble du système de régie actuel devrait s'étendre sur un ou deux ans.

À titre d'exemple des améliorations introduites au cours de l'exercice écoulé, on relève l'apport d'un processus d'implication du Conseil dans son renouvellement et sa composition. La gestion s'est

engagée envers celui-ci à solliciter l'avis des membres du Conseil, avant l'expiration d'un mandat, quant aux connaissances et à l'expérience souhaitable pour le nouveau candidat, et à inviter le Conseil à proposer des candidats. Le profil du candidat recherché et les suggestions de candidats sont par la suite soumis à l'attention du ministre responsable. La nomination des membres du Conseil reste la prérogative du gouverneur en conseil.

Le processus d'évaluation de rendement pour le PDG et le directeur des opérations, entrepris l'an dernier, prendra sa forme définitive au cours du prochain exercice. Le directeur des opérations relève du Conseil en vertu d'un accord de responsabilité, lequel sert à analyser son rendement; par la suite, le Conseil transmet par écrit son jugement au ministre responsable et au Bureau du Conseil privé, qui prennent toute décision finale.

La gestion de la Société a pris l'engagement, au cours du prochain exercice, de travailler avec le Conseil en vue d'élaborer un plan de relève pour les cadres supérieurs, de réviser les rôles et responsabilités qui incombent actuellement au conseil et à la gestion, de continuer à explorer des façons optimales d'impliquer le conseil dans la planification stratégique et d'entreprise, et de veiller continuellement à l'amélioration du système de rendement et de rapports de risque.

Le Conseil et la gestion de la SECB estiment qu'un accent soutenu sur l'amélioration du système et sur celle des pratiques de régie aideront la Société à réaliser ses objectifs, sa mission et son mandat au cours de l'année à venir.

Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de la SECB, de gauche à droit, assis : Michael Horgan, président; Rick Beaton**, vice-président et directeur géréral; Joe Wild, secrétaire de la Société; debout : Spyro Trifos, Ferne MacLennan, Gregory MacKenzie*, Betty Anne Aucoin et Curdis Karrel**.

* Président, Comité de vérification

**Membre, Comité de vérification

Les membres du Conseil d'administration sont les suivants :

Michael Horgan – d'office, président du Conseil et PDG, actuel président de l'APECA dont le siège est à Moncton, et anciennement secrétaire délégué au Cabinet (Politiques et communications intergouvernementales), Bureau du Conseil privé.

Rick Beaton – vice-président et directeur général, ancien directeur général des programmes à l'APECA pour l'Île-du-Prince-Édouard, et agent de liaison ministérielle au Bureau du ministre, APECA, Ottawa.

Ferne MacLennan – éducatrice (Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse, Campus du Détroit) et activiste en développement économique communautaire, River Denys (Nouvelle-Écosse).

Gregory MacKenzie – C.A. et fidéicommissaire en faillites, conseiller principal chez KPMG Chartered Accountants, Sydney (Nouvelle-Écosse).

Betty Anne Aucoin – administratrice à l'Hôpital Sacré-Coeur et au Foyer Père-Fiset, Chéticamp (Nouvelle-Écosse).

Curdis Karrel – homme d'affaires, propriétaire et gérant de Island Distributors et d'autres commerces à Sydney (Nouvelle-Écosse).

Spyro Trifos – architecte, propriétaire et gérant de Trifos Design Consultants, Sydney (Nouvelle-Écosse).

Survol de la SECB

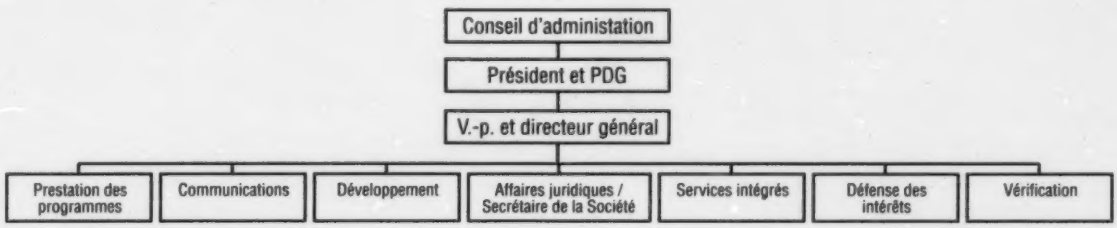

Conjoncture économique

À l'Île du Cap-Breton, les emplois perdus à cause du déclin des industries traditionnelles fondées sur les ressources ne sont pas entièrement récupérés grâce à de nouveaux emplois dans d'autres secteurs. De plus, le nombre de personnes prêtes à accéder au marché du travail excède celui des emplois créés ou vacants. Bon nombre des travailleurs licenciés s'aperçoivent qu'ils n'ont ni les connaissances ni la formation requises par la nouvelle économie axée sur le savoir.

De nombreux jeunes désireux de se trouver un emploi ne trouvent pas de débouchés localement et par conséquent, doivent quitter la région. En outre, beaucoup des emplois existants en tourisme, agriculture, pêche, construction, etc. sont saisonniers. Il résulte de tout ceci un taux de chômage élevé et un faible taux de participation au marché du travail.

Main-d'oeuvre

	Cap-Breton	Nouvelle-Écosse	Canada
Taux de participation	52,2%	60,3%	65,2%
Taux de chômage	19,5%	10,7%	7,6%
Taux d'emploi	42,2%	53,8%	60,2%

Source: Statistique Canada, Enquête sur la main-d'oeuvre, mars 2001

La population actuelle de l'Île est de 158 000 habitants. Ce nombre est en déclin constant depuis les trente dernières années, avec une émigration de 10 000 personnes au cours de cette période. L'Île du Cap-Breton est en train de perdre sa tranche de population âgée de 20-39 ans. Selon le recensement de 1996, ce segment représente 27 % de la population de l'Île du Cap-Breton, tandis que dans la municipalité régionale d'Halifax il s'élève à 35 %.

En dépit de ces problèmes à résoudre, il existe un certain nombre de secteurs en émergence qui rendent compte d'un modeste segment de l'économie d'ensemble. Pour la plupart, les entreprises de ces secteurs fonctionnent relativement à petite échelle. Elles sont souvent incapables d'obtenir des investissements de l'extérieur et peu s'orientent vers l'exportation.

Planification

Chaque année, au cours de son processus de planification d'entreprise, la SECB entreprend une consultation de ses employés, de son Conseil d'administration et des intervenants clés de la collectivité. La Société mène également une étude de la conjoncture économique, incluant un aperçu des conditions économiques courantes et une analyse critique des secteurs économiques qui offrent le plus de potentiel de croissance et de création d'emplois durables à long terme pour l'économie locale.

Cette année, la Société a également eu recours au rapport remis par le groupe de consultation établi pour sonder les résidents de l'Île quant aux meilleurs moyens d'investir les fonds d'ajustement économique offerts par le Gouvernement du Canada et la Province de la Nouvelle-Écosse, à la suite de la décision de comprimer et de privatiser la Société de développement du Cap-Breton (DEVCO).

Comme résultat du processus de planification de la Société, les secteurs suivants ont été ciblés :

- industries du savoir
- industries fondées sur les ressources
- tourisme
- arts, culture et musique
- énergie (pétrole et gaz naturel)
- fabrication
- développement économique communautaire

Les diagrammes ci-dessous présentent les engagements de la SECB et de l'APECA dans ces secteurs au cours de 2000-2001

Engagements sectoriaux de la SECB

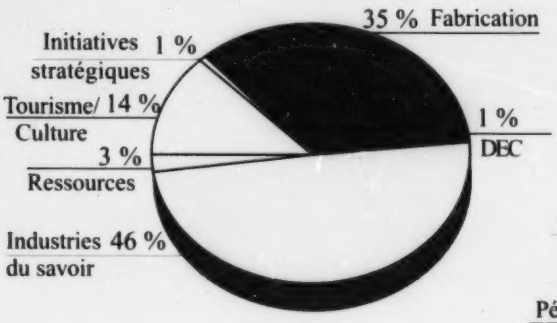

Engagements sectoriaux de l'APECA / du PDE

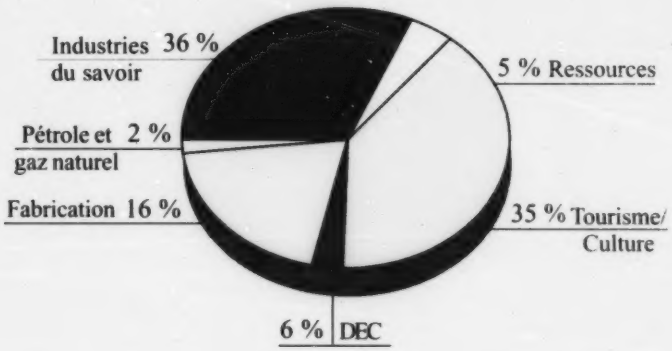

Axes commerciaux

Les activités de la SECB se partagent selon deux principaux axes commerciaux : le développement et l'administration d'entreprise.

La majorité des efforts de la SECB en vue d'atteindre ses objectifs sont menés en développement. Le mandat législatif de la SECB est clair : celle-ci a pour fonction d'aider à la diversification économique de l'Île en entreprenant directement ou en encourageant des activités de développement économique.

La SECB a encore mieux cerné son rôle de développement en se fixant huit objectifs stratégiques :

- agent d'exécution
- accès au capital
- marketing touristique
- opérations
- commerce et investissement
- image
- défense des intérêts
- politiques

L'administration d'entreprise, quant à elle, veille à l'utilisation efficace et efficiente des ressources, et à ce que des systèmes et des services administratifs soient présents pour améliorer, auprès de la gestion, la prise de décision, la responsabilisation et le contrôle opérationnel.

Développement : objectifs stratégiques

Sommaire des projets - niveaux d'activité (tous les programmes administrés par la SECB)

Nombre total de projets	165
Valeur monétaire totale des engagements	22 381 936 $
Total des investissements attirés par effet de levier	44 455 862 $
Total des emplois créés (estimation)	674
Soutien par emploi créé (en moyenne)	33 208 $
Soutien par projet (en moyenne)	135 648 $
Pourcentage de soutien aux projets commerciaux	61 %
Pourcentage de soutien aux projets non commerciaux / DEC	39 %
Pourcentage de contributions remboursables	41 %
Pourcentage de contributions non remboursables	59 %

Agent d'exécution

En plus d'administrer ses propres programmes, la SECB voit à l'exécution d'autres programmes fédéraux, nommément ceux de l'APECA, dans la région de son mandat. Ses activités consolident l'efficacité des programmes de l'APECA, tandis que la collectivité cap-bretonaise tire profit de cette association originale. Ces programmes sont les suivants : Programme de développement des entreprises, programme d'Adaptation et restructuration des pêches au Canada, corporations locales de développement économique, programme de COOPÉRATION et Programme de travaux d'infrastructure Canada - Nouvelle-Écosse. La Société a lancé une campagne de promotion de ses différents programmes, incluant : la mise à jour des directives en vue du soutien financier, de la publicité et une campagne de publipostage direct auprès des gens d'affaires. Il en est résulté pour la Société une augmentation sensible du nombre de demandes de la part des entreprises.

Allocation budgétaire 2000-2001 - tous les programmes

	SECB	APECA/PDE	ARPC	CLDE	Total
Développement	2 000	-	-	-	2 000
Projets commerciaux	2 265	7 800	2 060	-	12 125
Projets non commerciaux	646	725	1 250	-	2 621
DEC	500	1 675	-	450	2 625
Budgets totaux (en milliers de $)	**5 411**	**10 200**	**3 310**	**450**	**19 371**

Accès au capital*

Résultats 2000-2001	Cible	Résultat	% de la cible
Nombre d'emplois créés	100	413	413 %
Valeur en dollars des investissements par effet de levier	4 000 000	25 618 785	640 %

* Programmes de la SECB seulement

L'une des préoccupations majeures des organisations dans la région du mandat de la SECB est l'accès au capital. La flexibilité des pouvoirs de la Société lui permet de recourir à bon nombre d'instruments, dont plusieurs sont uniques, afin d'aider les entreprises en démarrage ou en expansion. Les programmes de l'APECA ont servi à la SECB pour offrir un soutien financier allant de fonds destinés à de la machinerie et de l'équipement, à des coûts accessoires comme le marketing, la formation en R et D, la formation pratique, etc. Cet accès au capital se fait sous forme de contributions non garanties, sans intérêt, remboursables pour les activités commerciales, et de contributions non remboursables pour les activités à base non commerciale.

La SECB a fourni un accès au capital surtout par le biais de participation au capital et d'initiatives stratégiques.

SECB - accès au capital par instrument

Résultats des engagements de la SECB pour 2000-2001*

Nombre de projets		Montants du soutien financier (milliers)		Emplois créés	
Total	37	Total	6 016 $	Total	413
Commerciaux	13	Commerciaux	5 023	Commerciaux	413
Non commerciaux	12	Non commerciaux	498	Non commerciaux	0
DEC	12	DEC	495	DEC	0

* Programmes de la SECB seulement

Marketing touristique

L'an 2000 a été la quatrième année consécutive où les revenus de tourisme de la Nouvelle-Écosse ont dépassé le milliard de dollars. Ces dernières années se sont avérées exceptionnelles pour le tourisme à l'Île du Cap-Breton également; les activités de marketing touristique menées par la SECB y sont pour quelque chose. En 2000, le revenu total en provenance du secteur touristique pour l'Île du Cap-Breton a été d'environ 230 millions de dollars.

La SECB travaille avec le secteur privé, Tourisme Cap-Breton, la Province de la Nouvelle-Écosse, le Partenariat de l'industrie touristique du Canada atlantique et la Commission canadienne du tourisme afin d'améliorer l'industrie touristique à l'Île. Le marketing touristique relevant de la SECB contribue à servir de levier pour l'obtention de fonds, à attirer des visiteurs, à augmenter l'activité touristique en termes de débours et à prolonger les séjours à l'Île, tous des facteurs qui contribuent à la croissance économique et à la création d'emplois. Le marketing touristique comprend : une campagne publicitaire, des promotions spéciales, des voyages de familiarisation, la participation à des salons professionnels, des imprimés et la distribution de ce matériel.

Par le biais de ces activités, la SECB s'était fixé un objectif de 65 000 demandes de renseignements au cours de la campagne 2000-2001, ce qui résulterait en 20 000 visiteurs pour l'année; ceux-ci dépenseraient quelque 20 millions de dollars.

Le nombre réel de demandes résultant de la campagne de promotion, entre le 1er janvier et le 31 décembre 2000, a été de 96 386; il en est résulté la venue de 17 780 visiteurs qui ont dépensé 22,7 millions de dollars.

Publicité

La SECB a recours à un ensemble de modes traditionnels et nouveaux pour livrer son message aux marchés ciblés. Tout message publicitaire inclut une incitation (c'est-à-dire une carte-réponse, un numéro téléphonique sans frais ou l'adresse du site Web) de sorte à entraîner une demande de plus amples renseignements au sujet de l'Île du Cap-Breton. En 2000-2001, le budget de publicité touristique a été de 600 000 $.

La planification pour la campagne 2000 a débuté au troisième trimestre de 1999. Trois marchés clés ont été ciblés :

- la Nouvelle-Angleterre
- l'Ontario
- le Québec

La campagne publicitaire a consisté en annonces, en messages publipostés et en publicité sur Internet.

Voyages de familiarisation

Un voyage de familiarisation est un outil efficace en vue de produire de la publicité. Le but principal du programme de familiarisation des médias est d'augmenter le total des visites à l'Île du Cap-Breton en offrant aux rédacteurs de l'industrie l'occasion de faire connaissance, de façon pratique, avec le produit touristique du Cap-Breton.

Au total, 29 circuits pour les médias et 12 pour les voyagistes ont eu lieu au Cap-Breton entre mai 2000 et mars 2001.

Un représentant de la Société a participé à Media Marketplace à Los Angeles, un congrès sur la promotion touristique s'adressant tout particulièrement aux rédacteurs de voyage. Notre représentant a établi des réseaux avec des rédacteurs de partout aux États-Unis, en offrant des renseignements sur l'Île du Cap-Breton et en les invitant à venir et à écrire des articles sur ses attraits. La visite de sept rédacteurs en 2000 en est le résultat.

La SECB a coordonné des visites de familiarisation pour des représentants de IMG en vue de voir les terrains de golf Bell Bay et Highlands Links et de les faire valoir comme emplacements potentiels pour le Tournoi invitation de golf *Wayne Gretzky et ses amis 2001*.

Salons professionnels

La SECB fait également la promotion du produit touristique cap-bretonais grâce à sa stratégie de participation à des salons, qui permet un contact personnel avec les fournisseurs de l'industrie. Les salons commerciaux sont le fer de lance des activités de l'industrie touristique. Un représentant de la SECB a participé à Rendez-Vous Canada à Calgary, en mai, et au Salon du tourisme du Canada atlantique, au Nouveau-Brunswick en octobre. Lors de ces événements, des réunions ont eu lieu avec les voyagistes pour les renseigner sur les points d'intérêt à l'Île du Cap-Breton et les aider à planifier leurs itinéraires. La SECB a aussi participé au *Mid Atlantic Seminars and Trade Show* en Islande, en février 2001.

Opérations

Développement des ressources humaines

Un certain nombre de changements se sont produits dans l'environnement opérationnel de la SECB. Il y a eu une augmentation de la demande pour les programmes de la Société, surtout ceux en faveur de programmes commerciaux. De plus, la Société a pour tâche de fournir des services d'évaluation de projets pour les propositions soumises en vertu du Fonds d'investissement du Cap-Breton. En conséquence, on s'est efforcé d'accroître la capacité d'évaluation financière de la Société. De nouveaux employés ont été embauchés au cours de l'année; ils apportent à la Société une riche expérience en planification d'entreprise et en prestation de conseils, ainsi qu'en analyse financière.

La Société a en outre mis sur pied une nouvelle section de vérification interne qui relève du vice-président et directeur général, et du Comité de vérification du Conseil d'administration. Il s'agit de mener des vérifications sur les projets commerciaux et non commerciaux, et sur les contrats internes. Cette section travaille étroitement avec le Bureau du vérificateur général du Canada, qui est le vérificateur de la Société.

Centre de ressources de Point Edward

Les partenariats sont essentiels pour que le Centre de ressources de Point Edward puisse continuer d'être un centre reconnu auprès des industries fondées sur les ressources. Le Centre a donc conclu des protocoles d'entente avec certains ministères provinciaux, un conseil scolaire et l'université locale :

- Ministère de l'Agriculture et de la Commercialisation de la Nouvelle-Écosse
- Ministère des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse
- Ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse
- Collège universitaire du Cap-Breton (UCCB)
- Conseil scolaire Cap-Breton - Victoria

Le Centre continue de jouer un rôle majeur dans la prestation de programmes fondés sur les ressources ayant trait aux pratiques de production, à la gestion forestière et à la sécurité de l'équipement.

Résultats 2000-2001

Opérations	Cible	Résultat	% de la cible
Nombre de compagnies ayant adopté de nouvelles pratiques	20	21	105 %

Les projets de démonstration et de R et D ont été les suivants :

- Programme d'action des zones côtières de l'Atlantique (PAZCA) - compostage
- Advanced Glazings - tests sur les produits commerciaux
- Association des entreprises de production et de transformation des produits alimentaires du Cap-Breton - meilleures pratiques commerciales
- Hôte d'un site du Programme d'accès communautaire (PAC) d'Industrie Canada

Le Centre a continué d'accueillir un programme de formation en foresterie mené par le Conseil scolaire Cap-Breton - Victoria. Le programme offre aux étudiants un accès à divers types de conditions en forêt et leur inculque des pratiques de gestion forestière. En outre, Nova Scotia Power s'occupe actuellement au Centre d'un projet de recherche sur les techniques d'amélioration des sols.

Installations commerciales de Port Hawkesbury

La SECB possède à Port Hawkesbury une pépinière d'entreprises en fabrication de 16 800 pi^2 utilisée principalement comme centre de services aux entreprises. Cet édifice héberge le bureau régional de la Société et quelques locataires, dont la Commission de planification du district du Détroit, la Société de développement régional du Détroit et des Hautes-Terres, le InRich Business Development Centre Inc. et le ministère du Développement économique de la Nouvelle-Écosse.

Commerce et investissement

Résultats 2000-2001, commerce et investissements	Cible	Résultat	% de la cible
Nombre de nouv. exportations	5	16	320 %
Nombre d'exportateurs ayant augm. les ventes à l'export	10	10	100 %
Valeur des contrats résultant de cette activité	2 000 000 $	517 000 $	26 %

La SECB a créé une section commerce et investissement, qui mise sur le développement des exportations pour les entreprises locales de sorte à produire une richesse économique et un développement commercial véritables.

La stratégie commerciale de la SECB vise à améliorer le potentiel des petites et des moyennes entreprises (PME) à établir des relations commerciales et à accroître les échanges. La SECB a collaboré avec la stratégie commerciale de l'APECA, qui fournit un cadre pour l'aide aux entreprises en matière d'essor commercial. La Société a adopté une approche directe en identifiant les entreprises à potentiel d'exportation et en travaillant avec ces entreprises. Une fois que celles-ci ont été prêtes pour le marché d'exportation, la SECB a aidé à la coordination et la participation à plusieurs missions et salons commerciaux.

Sommaire des activités en commerce et investissement pour 2000-2001 :

Campagne de promotion du commerce

- Une série d'annonces ont paru dans les journaux du Cap-Breton pour stimuler l'intérêt à l'égard de l'exportation.

Recherche sur le commerce

- Des étudiants à la maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université Dalhousie ont été engagés pour mener des études sur les marchés antillais et britanniques pour le compte d'entreprises de l'Île du Cap-Breton.
- En collaboration avec Équipe Commerce Nouvelle-Écosse, la SECB a fourni à diverses entreprises de l'Île du Cap-Breton des renseignements spécifiques résultant d'études.

Missions de l'extérieur

- La SECB a collaboré avec des clients en vue de la participation à des missions à l'Î.-P.-É. et à Halifax, avec des acheteurs en provenance d'Atlanta, de Miami, de Porto Rico et de l'Islande.

Identification d'exportateurs potentiels

- La SECB a identifié une vingtaine d'exportateurs potentiels.

Missions commerciales

- Coordonné une mission commerciale (mutisectorielle, 6 entreprises) à Boston.
- Coordonné une mission commerciale (pétrole et gaz naturel, 5 entreprises) à Houston.
- Coordonné une mission /un salon commercial (multisectoriel, 3 entreprises) à Chicago.
- Coordonné une mission en Islande.
- Travaux en cours avec la Province de la Nouvelle-Écosse pour recruter des entreprises en vue de missions commerciales.

Projets misant sur l'exportation par rapport aux niveaux d'assistance SECB - APECA

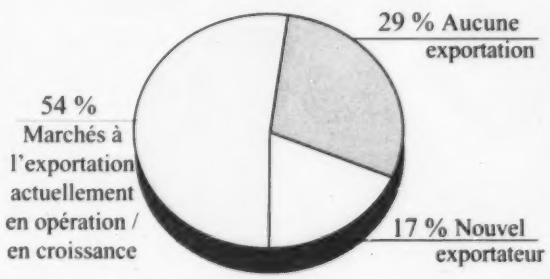

Salons commerciaux

La SECB a coordonné des salons aux endroits suivants :

- en G.-B. et en France (produits de construction, 2 entreprises);
- à Houston (pétrole et gaz naturel, 3 entreprises);
- à Ottawa (TI, 2 entreprises);
- à Montréal (producteurs alimentaires, 4 entreprises);
- à Baltimore (multisectoriel, 5 entreprises).

Investissement

- Préparé du matériel de prospection de l'investissement en réponse aux demandes de renseignements (divers secteurs)

Image

La question d'une amélioration de l'image de l'Île du Cap-Breton en tant que lieu où faire des affaires a été abordée par la SECB au cours de plusieurs activités de promotion. Une campagne de relations publiques en 1999-2000 a fourni des données de fait sur le climat commercial et sur le mode de vie à l'Île du Cap-Breton.

À la suite de ces activités, on a soulevé les points suivants :

- L'amélioration de l'image se fait à long terme.
- Les annonces viennent compléter le message. Les actions sont plus éloquentes que les paroles.
- Les cas de réussite transmettent un message positif.
- Le message portant sur l'image dans la publicité est très large; l'image est influencée par une gamme de facteurs extérieurs.
- La campagne publicitaire comporte des effets mesurables limités.

La SECB se préoccupe actuellement d'examiner l'image du Cap-Breton en regard des relations de travail. Un consultant a été chargé de mener une étude de comparaison sur les relations de travail et les coûts en construction. La Société continue d'explorer des moyens d'aider à l'édification d'une stratégie à long terme rentable par rapport à l'image du Cap-Breton.

Défense des intérêts

La SECB se doit de défendre les intérêts, priorités et *préoccupations de l'Île du Cap-Breton lors de la* détermination de projets, de la prise de décision et des mesures entreprises par le gouvernement. Les activités essentielles de la SECB en rapport avec ce rôle sont les suivantes :

- fournir des conseils sur les questions pouvant influer sur des débouchés en développement économique à l'Île du Cap-Breton;
- veiller à une sensibilisation quant aux intérêts, priorités et préoccupations de l'Île auprès d'autres ministères et organismes gouvernementaux;
- entretenir un processus d'échange d'information en contribuant des connaissances et des points de vue au sujet des politiques, perspectives et priorités par rapport à l'Île;
- travailler en coopération avec les ministères en Nouvelle-Écosse continentale.

Résultats 2000-2001

Défense des intérêts	**Cible**	**Résultat**	**% de la cible**
Engagements supplémentaires de ressources	200 000 $	250 000 $	125 %

Grâce à l'établissement d'un Bureau de partenariat à Halifax, les perspectives, questions et débouchés particuliers au Cap-Breton ont pu être avancés lors de discussions et de rencontres des groupes suivants :

- Conseil de mesure de l'économie du savoir
- Comité directeur sur les collectivités viables
- Direction de la COOPÉRATION
- Groupe de travail sur le commerce électronique
- Groupe d'étude en TI de l'Entente sur le développement du marché du travail (EDMT)
- Groupe de travail de l'institut pétrolier du Canada atlantique
- Groupe de travail de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)
- Réseau de transport de l'APECA
- Groupe de travail APECA / SECB-N.-É. sur les affaires intergouvernementales
- Comité sur le développement économique

Politiques

Le programme de politiques et de recherche de la SECB se fonde sur la participation d'intervenants et de partenaires en développement économique, ainsi que sur les constatations et connaissances issues d'un considérable corpus de recherches et de consultations. La SECB maintient un plan de recherche axé sur l'avenir, qui reflète et soutient les questions économiques locales en émergence, les impératifs structuraux et les débouchés, les considérations propres aux secteurs, les politiques clés au niveau fédéral, et ses propres priorités stratégiques et initiatives de programmes. Des recherches se font à l'interne, tout comme d'autres sont menées par des partenaires externes ou en collaboration.

Travaux de recherche

Achevées :

- Étude sur le traitement pétrolier et gazier (conjointement avec le Nova Scotia Petroleum Directorate)
- Sondage sur le degré de satisfaction des clients de la SECB
- Mise à jour du modèle économétrique entrants-extrants
- Évaluation de la main-d'oeuvre, industrie des téléservices
- Analyse de l'impact économique et des débouchés découlant du contrat de désaffection et de rattrapage du Rowan Gorilla III
- Étude sur les relations de travail et comparaison sur les coûts de construction
- Étude de conversion pour la publicité et la promotion en 2000 (Étapes I et II)
- Approximation du nombre de visiteurs à l'Île du Cap-Breton

Commencées :

- Sondage sur le niveau d'instruction dans la Municipalité régionale du Cap-Breton
- Stratégie pour les destinations de golf à l'échelle de l'Île
- Évaluation du protocole d'entente SECB / UCCB

De plus, la SECB a travaillé à des analyses d'impact économique au nom de divers clients.

Réseaux industriels

L'approche de la SECB par rapport au développement économique et à l'identification de débouchés mise fortement sur la formation de partenariats. La SECB détient de solides antécédents dans ce domaine auprès des secteurs public et privé, des établissements d'enseignement, des groupes à but non lucratif et d'autres organismes.

La SECB a servi de catalyseur dans la formation de bon nombre de réseaux industriels servant à rassembler des personnes et des entreprises, le gouvernement et d'autres partenaires manifestant des intérêts similaires. De par son travail avec des groupes communautaires tels que le Groupe consultatif sur la technologie (GCT), le Groupe consultatif sur la culture et le patrimoine (GCCP), ou encore le Groupe du potentiel gazier extracôtier (POGO), la SECB facilite l'échange des idées ayant mené à la croissance de ces secteurs. Elle continuera de jouer ce rôle de catalyseur dans ces secteurs en vue de tenter de trouver de nouvelles façons de rassembler personnes et entreprises pour identifier ensemble les possibilités de développement et de croissance à l'Île du Cap-Breton.

Étude sur la satisfaction de la clientèle

La Société a examiné les résultats d'une étude menée en mars 2000 sur la satisfaction de la clientèle. L'objectif en était de recueillir des renseignements susceptibles d'aider à l'amélioration des processus, en vue d'assurer des normes de qualité en prestation des services et de déterminer quelles modifications, le cas échéant, la Société devrait effectuer pour offrir un meilleur service à la clientèle. L'étude a abouti à une évaluation positive de tous les aspects, y compris les demandes de contribution financière, l'expérience parcourue pendant le projet, le personnel de la SECB et son centre d'intérêt stratégique.

On a formulé quatre recommandations visant à améliorer la qualité normative des services :

- songer à prendre des mesures pour isoler les expériences positives et les expériences négatives;
- examiner la possibilité de diminuer les retraits de demandes;
- augmenter la communication quant aux programmes;
- augmenter la publicité de sorte à mieux présenter l'image de marque.

Relations coopératives

La SECB travaille avec tous les paliers de gouvernement et avec le secteur privé pour redresser la situation économique de l'Île du Cap-Breton et de la région de Mulgrave. Au cours de l'année écoulée, la Société a établi ou maintenu un certain nombre de relations de travail, dont :

Le Comité de partenariats en développement des ressources humaines – créé en vue d'améliorer l'aptitude des collectivités à déterminer leurs besoins, à identifier leurs points forts et à bâtir sur les forces requises pour élaborer des programmes et services adéquats et durables, conformes aux priorités établies par l'Entente sur le développement du marché du travail. La SECB, tout comme d'autres ministères fédéraux, de même que des conseils scolaires et des institutions d'enseignement, siège à ce comité.

L' Entente de COOPÉRATION Canada – Nouvelle-Écosse sur la diversification économique – La SECB est un membre actif du comité de gestion de cette Entente de coopération, réalisée entre la province et le gouvernement fédéral visant à cibler des initiatives stratégiques pour la Nouvelle-Écosse qui seront susceptibles de produire une croissance économique.

Le Comité des maires et conseillers – une initiative parrainée par la SECB en vue de regrouper des édiles et des représentants de ministères fédéraux et provinciaux, pour discuter conjointement de développement économique.

Le Comité partenarial des personnes handicapées du Cap-Breton – La SECB travaille étroitement avec DRHC et plusieurs organismes locaux, principalement dans le but d'employer les personnes handicapées.

Le Groupe de travail fédéral-provincial pour des collectivités viables – La SECB est membre de ce groupe comprenant plusieurs ministères fédéraux et provinciaux, qui examine des façons de travailler plus efficacement ensemble et avec les collectivités en vue d'appuyer les efforts locaux pour améliorer la viabilité.

Le Conseil fédéral–régional de la Nouvelle-Écosse – Ce conseil a créé un sous-comité axé spécialement sur le développement économique de l'Île du Cap-Breton, qui a pour fonction de rassembler plusieurs ministères fédéraux afin de se concentrer conjointement sur les questions touchant le développement économique au Cap-Breton.

Développement économique communautaire (DEC) – La SECB a collaboré au cours de l'année écoulée avec ses partenaires afin de les aider aux projets de développement local :

- la Société de développement économique du comté du Cap-Breton;
- la Société de développement régional du Détroit et des Hautes-Terres

  et les trois Sociétés de développement communautaire des entreprises, soit :
  - InRich Business Development Centre Inc.;
  - Coastal Business Opportunities Inc.;
  - Northside Economic Development Assistance Corporation.

En travaillant avec ses partenaires, la SECB a été en mesure de fournir son expertise ainsi que des fonds pour aider les groupes communautaires dans leur planification stratégique et dans l'édification de la collectivité.

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de rapports financiers

Les états financiers ci-joints de la Société d'expansion du Cap-Breton et tous les renseignements dans le présent rapport annuel ont été préparés par la direction de la Société. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et s'appuient, s'il y a lieu, sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. Lorsqu'il existe plus d'une méthode comptable acceptable, la direction a retenu celle qui convenait le mieux aux circonstances de la Société.

La direction est responsable de l'intégralité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers et dans le rapport annuel. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle que contiennent les états financiers.

En s'acquittant de sa responsabilité à l'égard de l'intégralité et de la fidélité des états financiers, la direction maintient des pratiques et des systèmes de contrôle financier et de gestion conçus pour donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées et conformes aux autorisations pertinentes, que les éléments d'actif sont protégés et que des registres convenables sont tenus de manière à permettre la production en temps opportun d'états financiers fiables. En outre, le Comité de vérification du Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la tenue de systèmes de contrôle adéquats et de la qualité des rapports financiers.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration rencontre régulièrement la direction et les vérificateurs indépendants afin de discuter du processus de communication de l'information financière ainsi que de questions de comptabilité et de rapport. Les états financiers ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration suite à la recommandation du Comité de vérification.

Le vérificateur général du Canada effectue une vérification indépendante des états financiers de la Société en vue de formuler son opinion sur ces derniers.

Le 18 mai 2001

Le vice-président et directeur général,

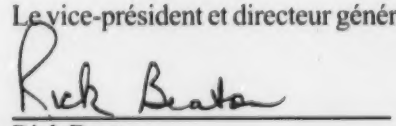

Rick Beaton

Le contrôleur,

Francis Mullins

Rapport du vérificateur

Au ministre pour les fins de la *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*

J'ai vérifié le bilan de la Société d'expansion du Cap-Breton au 31 mars 2001 et les états des résultats et de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton* et aux règlements administratifs de la Société.

Pour le vérificateur général du Canada

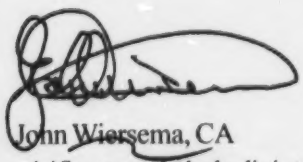

John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 18 mai 2001

Bilan

au 31 mars 2001

ACTIF

	2001	2000
À court terme		
Encaisse	6 893 376 $	305 033 $
Débiteurs nets (note 3)	3 093 993	5 395 035
Frais payés d'avance	57 016	55 144
	10 044 385	5 755 212
Prêts nets (note 4)	2 270 664	2 415 982
Placements nets (note 5)	400 000	400 000
Placement dans la filiale (note 6)	1	-
Immobilisations nettes (note 7)	390 349	280 672
	13 105 399 $	8 851 866 $

PASSIF

À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	8 813 081 $	4 126 898 $
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	374 644	463 059
	9 187 725	4 589 957

AVOIR

Avoir du Canada	3 917 674	4 261 909
	13 105 399 $	8 851 866 $

Engagements (note 10)
Événement postérieur (note 13)

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration :

Administrateur

Administrateur

État des résultats et de l'avoir

pour l'exercice terminé le 31 mars 2001

	2001	2000
Dépenses de programme		
Dépenses de développement (note 9)	16 257 345 $	4 798 892 $
Contribution à la Corporation fonds d'investissement du Cap-Breton (note 6)	15 000 000	-
Autres dépenses de programme (note 9)	1 772 564	1 724 382
Provision pour prêts douteux (note 4)	23 157	332 571
	33 053 066	6 855 845
Autres dépenses		
Frais d'administration	1 302 064	1 686 509
Amortissement	114 084	99 309
	1 416 148	1 785 818
Total des dépenses	34 469 214	8 641 663
Revenus		
Installations de location	72 303	289 011
Intérêts, placements et autres	438 676	271 511
	510 979	560 522
Activités exécutées au nom de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (note 11)		
Dépenses de programme	14 087 942	11 698 439
Traitements, services professionnels et autres	1 755 754	1 456 754
	15 843 696	13 155 193
Moins : Coûts recouvrés de l'APECA	(15 843 696)	(13 155 193)
	-	-
Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire	33 958 235	8 081 141
Crédit parlementaire	33 614 000	8 565 720
Bénéfice net (perte nette)	(344 235)	484 579
Avoir à l'ouverture de l'exercice	4 261 909	3 777 330
Avoir à la clôture de l'exercice	3 917 674 $	4 261 909 $

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2001

	2001	2000
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Crédit parlementaire reçu	34 723 720 $	7 450 000 $
Somme reçue de l'APECA	17 429 360	11 939 490
Produits de placements et du compte bancaire	407 817	248 960
Rentrées de fonds provenant du Fonds d'investissement pour services fournis	119 777	-
Rentrées de fonds provenant d'activités de location et d'autres parties	93 728	266 625
Sorties de fonds - dépenses de programme et frais d'administration	(32 118 127)	(8 777 461)
Paiements faits au nom de l'APECA	(13 456 309)	(14 209 224)
Paiements faits au nom du Fonds d'investissement	(280 022)	-
Paiements de prestations de cessation d'emploi	(230 000)	-
	6 689 944	(3 081 610)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Remboursement de prêts	351 829	388 609
Versements de prêts	(229 668)	(820 142)
Achats d'immobilisations	(223 761)	(133 906)
Achat d'action pour placement dans la filiale	(1)	-
	(101 601)	(565 439)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	6 588 343	(3 647 049)
Encaisse à l'ouverture de l'exercice	305 033	3 952 082
Encaisse à la clôture de l'exercice	6 893 376 $	305 033 $

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Notes aux états financiers

du 31 mars 2001

1. La Société

Pouvoirs et objectifs

La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB ou la Société) a été constituée en vertu de la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton* (partie II de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*) qui a été proclamée le 1er décembre 1988. La Société est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Voici ses objectifs, tels qu'ils sont énoncés dans la loi habilitante :

> encourager et aider, de concert éventuellement avec le gouvernement du Canada ou de la Nouvelle-Écosse, leurs organismes ou toute autre personne publique ou privée, le financement et le développement de l'industrie dans l'île du Cap-Breton en vue de créer des emplois en dehors du secteur de l'industrie houillère et de diversifier l'économie de l'île.

La Société a signé un protocole d'entente avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique selon lequel la Société exécute les programmes de l'Agence sur l'île du Cap-Breton.

La Corporation fonds d'investissement du Cap-Breton (Fonds d'investissement) a été constituée en société le 25 août 2000 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* en tant que filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton. Le Fonds d'investissement a été créé pour administrer le financement fédéral et provincial accordé pour favoriser le redressement de l'économie locale à la suite de la décision du gouvernement du Canada de fermer ou de privatiser ses mines de charbon au Cap-Breton. Le gouverneur en conseil a mandaté le Fonds d'investissement pour agir comme une société d'État mère pour les fins de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Fonds d'investissement a le même mandat que la Société.

2. Conventions comptables importantes

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) Crédit parlementaire

Le crédit parlementaire est comptabilisé comme financement dans l'état des résultats et de l'avoir au cours de l'exercice où il est approuvé. Les prélèvements sont fonction des besoins de fonds.

b) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et les engagements communiqués à la date des états financiers. Bien qu'il s'agisse des meilleures estimations de la direction, il est possible que les estimations relatives aux prêts et aux placements changent considérablement dans un avenir proche.

c) Prêts

Les prêts, y compris les contributions remboursables, sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les prêts octroyés initialement sans frais d'intérêt sont comptabilisés au montant nominal du prêt.

Certains prêts sont assujettis à des modalités de remise de dette ou sont remboursables sous condition, selon les stipulations du contrat de prêt. Le montant libéré et tous les montants remboursables sous condition sont imputés aux résultats lorsque le prêt est octroyé ou restructuré. Si les conditions ne sont pas respectées, la libération ou les montants remboursables sous condition sont annulés et le solde devient exigible.

Les prêts sont radiés après que toutes les mesures raisonnables de restructuration ou de recouvrement ont été prises et lorsque le recouvrement du prêt est peu probable.

d) Provision pour prêts douteux

Les prêts sont classés comme prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement à la date prévue du plein montant du principal et des intérêts, s'il y a lieu. Une provision spécifique est établie en vue de réduire la valeur comptabilisée du prêt à sa valeur de réalisation estimative nette lorsqu'il existe un doute quant au recouvrement à la date prévue d'un prêt particulier. Les prêts douteux sont mesurés en fonction de leur valeur de réalisation estimative nette par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus au taux d'intérêt réel des prêts. Dans le cas des prêts octroyés sans intérêt, la moins-value est calculée en fonction des flux monétaires futurs prévus à partir du taux d'intérêt nul associé au prêt. Ce traitement reflète le fait que ces prêts n'entraînent aucun coût en capital, car ils sont financés par des crédits octroyés par le gouvernement du Canada. Lorsque les flux monétaires futurs ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, la valeur de réalisation estimative est établie à la juste valeur de toute garantie du prêt, moins les coûts de réalisation prévus.

Lorsque cela est nécessaire, une provision générale est établie pour les prêts à l'égard desquels il est encore impossible d'établir des provisions spécifiques. La provision générale est fondée sur une évaluation du portefeuille de prêts, qui comporte de nombreux facteurs, dont une analyse des arriérés, des pertes déjà subies, des événements récents et des changements dans la conjoncture économique.

La moins-value initiale et les changements qui y sont apportés par la suite sont constatés à titre de débit ou de crédit de la provision de prêts douteux.

e) Intérêt créditeur

L'intérêt créditeur est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, l'intérêt créditeur cesse d'être constaté. La Société recommence à constater l'intérêt lorsque la provision spécifique pour prêt douteux est supprimée.

f) Placements

La Société a un portefeuille d'actions privilégiées et de parts dans des sociétés en nom collectif. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur estimative de réalisation nette, laquelle est mesurée par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus. Les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La Société comptabilise une provision pour placements douteux correspondant au montant de la moins-value.

g) Placement dans la filiale

La Société comptabilise son placement dans la Corporation fonds d'investissement du Cap-Breton à la valeur d'acquisition parce que le gouverneur en conseil a mandaté le Fonds d'investissement pour agir comme une société d'État mère pour les fins de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Par conséquent, la Société ne contrôle pas le Fonds d'investissement ou n'a pas d'influence significative sur ce dernier. Le gouverneur en conseil a ordonné que lorsque les fonds octroyés au Fonds d'investissement auront été entièrement engagés, les actifs et passifs restants soient transférés à la Société et que le Fonds d'investissement soit dissout.

h) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. On établit l'amortissement selon la durée de vie utile estimative des immobilisations en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux indiqués ci-après :

Bâtiments	jusqu'à 25 ans
Matériel et ameublement	de 4 à 10 ans
Matériel informatique et logiciels	5 ans
Améliorations locatives	jusqu'à 20 ans
Véhicules	3 ou 4 ans

i) Régime de retraite

Tous les employés admissibles participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Le ratio de cotisation employeur-employé est de 2,14 à 1 (2000 – 1 à 1). Ces cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent le passif total de la Société au titre du régime de retraite. Aux termes de la loi, la Société n'est pas tenue de verser de cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique (CPRFP).

j) Indemnités de cessation d'emploi

À la cessation de l'emploi, les employés ont droit à certaines indemnités en vertu de leurs conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est imputé à l'exercice au cours duquel elles sont gagnées. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'emploi importants.

Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est estimé par la direction et actualisé suivant les droits actuels.

3. Débiteurs

Les débiteurs comprennent :

	2001	2000
Somme due par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (note 11)	2 638 559 $	3 999 560 $
Autres débiteurs	449 434	279 755
Crédit parlementaire	6 000	1 115 720
	3 093 993 $	5 395 035 $

La somme due par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique est attribuable aux dépenses effectuées au nom de l'Agence en vertu d'un protocole d'entente. Les autres débiteurs comprennent un montant de 160 244 $ à recevoir du Fonds d'investissement pour services fournis en son nom. Les autres débiteurs sont engagés dans le cours normal des activités et ne sont pas fortement concentrés entre les mains de débiteurs.

Les débiteurs sont exigibles sur demande, ne portent pas intérêt et leur valeur comptable est semblable à leur juste valeur en raison de la brièveté des termes à courir.

4. Prêts

Au 31 mars 2001, la Société avait un portefeuille de 69 comptes de prêt (2000 – 100), y compris les contributions remboursables. Ces prêts sont octroyés pour promouvoir le développement économique conformément au mandat de la Société. La provision pour prêts douteux est défalquée du montant présenté dans le solde des états financiers. Ce solde comprend ce qui suit :

	2001			2000
	Somme due	Provision	Valeur comptable	Valeur comptable
Prêts	2 626 132 $	(1 420 185) $	1 205 947 $	1 243 698 $
Contributions remboursables	1 984 714	(926 553)	1 058 161	1 154 029
Intérêt débiteur	7 141	(585)	6 556	18 255
	4 617 987 $	(2 347 323) $	2 270 664 $	2 415 982 $

La Société a six débiteurs (2000 – cinq) qui représentent 69 p. 100 du solde (2000 – 61 p. 100).

La provision pour prêts douteux, qui s'établit à 2 347 323 $ (2000 – 2 574 620 $), est la meilleure estimation de la direction de l'écart entre la valeur comptabilisée de ces comptes et la valeur actualisée du montant total que la Société prévoit recouvrer. Dans le cas des prêts octroyés sans intérêt, la valeur actualisée est calculée à l'aide d'un facteur d'actualisation de zéro pour cent. La Société a fait d'importantes hypothèses pour établir cette estimation, y compris le montant à recouvrer, le moment du recouvrement, les conditions économiques et des facteurs liés aux taux d'intérêt. Si les principales hypothèses utilisées par la direction varient, l'estimation pourrait varier énormément. La provision pour prêts douteux est composée de ce qui suit :

	2001				2000
	Solde d'ouverture	Radiations	Provision	Solde de clôture	Solde
Spécifique	2 574 620 $	(250 454) $	23 157 $	2 347 323 $	2 574 620 $

La juste valeur des prêts est déterminée en fonction des flux monétaires futurs prévus actualisés au taux d'intérêt fixé pour les prêts du Trésor aux sociétés d'État. La juste valeur des prêts est d'environ 1 757 669 $ (2000 – 1 857 000 $). Elle est inférieure de 512 996 $ (2000 – 559 000 $) à la valeur comptable. L'écart est attribuable au fait que 78 p. 100 (2000 – 78 p. 100) des prêts du portefeuille sont assortis d'un taux d'intérêt nul.

Le portefeuille comprend ce qui suit :

	2001			2000
Taux d'intérêt annuel	Somme due	Provision	Valeur comptable	Valeur comptable
0 %	3 590 649 $	(2 104 505) $	1 486 144 $	1 562 039 $
Moins de 10 %	603 884	(242 233)	361 651	370 041
10 % et plus	416 313	-	416 313	465 647
	4 610 846	(2 346 738)	2 264 108	2 397 727
Intérêt débiteur	7 141	(585)	6 556	18 255
	4 617 987 $	(2 347 323) $	2 270 664 $	2 415 982 $

Le solde ci-dessus comprend des contributions remboursables ne portant pas intérêt de 1 058 161 $ (2000 – 1 154 209 $) après déduction de la provision pour prêts douteux.

Les dates de remboursement des prêts s'établissent comme suit :

	2001			2000
Échéance	Somme due	Provision	Valeur comptable	Valeur comptable
Échu	201 622 $	(192 975) $	8 647 $	24 477 $
2001	-	-	-	-
2002	956 928	(527 522)	429 406	321 136
2003	501 672	(179 304)	322 368	363 086
2004	597 029	(287 861)	309 168	334 490
2005	486 498	(203 333)	283 165	324 324
2006 et au-delà	1 867 097	(955 743)	911 354	1 030 214
	4 610 846	(2 346 738)	2 264 108	2 397 727
Intérêt débiteur	7 141	(585)	6 556	18 255
	4 617 987 $	(2 347 323) $	2 270 664 $	2 415 982 $

Des prêts-subventions totalisant 594 773 $ (2000 - 614 836 $) ne sont pas inclus dans le portefeuille de prêts. L'état des résultats et de l'avoir comprend une charge de 52 065 $ (2000 — 282 938 $) pour les prêts-subventions octroyés au cours de l'exercice.

Des contributions remboursables sous condition totalisant 12 100 000 $ ne sont pas incluses dans le portefeuille de prêts. L'état des résultats et de l'avoir comprend une charge de 9 000 000 $ pour les paiements remboursables sous condition pendant l'exercice. Le solde de 3 100 000 $ a trait au transfert du parc industriel Sydport. Les charges pour les prêts-subventions et les contributions remboursables sous condition sont incluses dans les dépenses de développement.

Si les conditions des prêts-subventions ou des contributions remboursables sous condition ne sont pas respectées, les sommes deviendront exigibles. Toute somme alors comptabilisée le serait après déduction de la provision pour prêts douteux nécessaire.

En 1999, la Société a cédé la propriété du parc industriel Sydport à un groupe du secteur privé. Le prix de vente était de 3,1 millions de dollars. Selon l'entente, la création d'emplois et les investissements dans le Parc compenseront pour l'hypothèque et l'intérêt qu'aurait dû payer le secteur privé. Si l'acheteur contrevient de façon importante aux conditions de l'entente, la Société se réserve le droit de reprendre possession du bien.

5. Placements

Les placements ont pour objet de promouvoir le développement économique au Cap-Breton. La direction a comptabilisé ces placements après déduction de la provision pour placements douteux. Le solde est composé de :

	2001			2000
	Somme due	Provision	Valeur comptable	Valeur comptable
Participation dans un immeuble à bureaux	300 000 $	- $	300 000 $	300 000 $
Actions/unités de sociétés en nom collectif	800 000	(700 000)	100 000	100 000
	1 100 000 $	(700 000) $	400 000 $	400 000 $

La quote-part du bénéfice net de la Société, selon sa participation dans l'immeuble à bureaux, s'élève à 97 814 $ (2000 – 92 632 $). Les actions et les unités de sociétés en nom collectif sont composées d'actions privilégiées sans droit de vote rachetables au gré de la Société et au gré du porteur et d'unités de sociétés en nom collectif. Aucun dividende n'a été reçu ni déclaré au cours de l'exercice (2000 – néant).

La provision pour placements douteux est fondée sur des hypothèses importantes de la direction au sujet de la durée, du montant et du taux d'actualisation. Si ces hypothèses varient, les montants pourraient différer de façon marquée. La juste valeur des placements, déterminée à partir des flux monétaires futurs actualisés selon le contrat, est semblable à leur valeur comptable.

6. Placement dans la filiale

Sommaire de la situation et des résultats vérifiés pour les sept mois d'exploitation du Fonds d'investissement :

Bilan	**Au 31 mars 2001**
Actif	18 172 599 $
Passif	180 436
Avoir de l'actionnaire	17 992 163

État des résultats	**Pour les sept mois terminés le 31 mars 2001**
Dépenses de programme	- $
Frais d'administration et de soutien de programme	(305 686)
Intérêts créditeurs	257 920
Financement de la Société d'expansion du Cap-Breton	15 000 000
Autre financement public	3 039 928
Bénéfice net après financement public	17 992 162 $

Le Fonds d'investissement a émis une action de 1 $. Cette action représente le placement de la Société dans le Fonds d'investissement est comptabilisé à la valeur d'acquisition; ces résultats ne sont donc pas présentés dans les états financiers.

7. Immobilisations

	2001			2000		
	Coût	Amortissement cumulé et réduction de valeur	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé et réduction de valeur	Valeur comptable nette
Terrains pour développement	345 805 $	341 596 $	4 209 $	341 597 $	341 596 $	1 $
Matériel, ameublement, améliorations locatives	1 603 760	1 217 620	386 140	1 395 336	1 114 665	280 671
Installations de location	2 317 181	2 317 181	-	2 306 051	2 306 051	-
	4 266 746 $	3 876 397 $	390 349 $	4 042 984 $	3 762 312 $	280 672 $

8. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer s'établissent comme suit :

	2001	2000
Somme due à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	428 444 $	203 781 $
Somme à payer au nom de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	4 973 699	2 586 312
Autres créditeurs	3 410 938	1 336 805
	8 813 081 $	4 126 898 $

Les sommes dues à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et les sommes à payer au nom de celle-ci ont trait à des activités réalisées au nom de l'Agence conformément au protocole d'entente. Les autres créditeurs comprennent un montant de 6 748 $ dû et payable pour des services fournis au nom du Fonds d'investissement. Les autres créditeurs, qui sont liés à des dépenses de développement et d'administration, sont soumis aux conditions commerciales courantes.

9. Dépenses de programme

Les dépenses de développement et les autres dépenses de programme comprennent ce qui suit :

	2001	2000
Dépenses de développement		
Accès au capital	14 694 283 $	1 614 626 $
Commercialisation du tourisme	846 917	1 652 652
Commerce et investissement	277 236	270 165
Politique et défense des intérêts	193 258	394 890
Initiatives stratégiques	190 093	500 000
Image	55 559	366 559
	16 257 346 $	4 798 892 $
Autres dépenses de programme		
Soutien des programmes	1 628 730 $	1 338 373 $
Installations de location	143 834	386 009
	1 772 564 $	1 724 382 $

10. Engagements

a) Au 31 mars 2001, les engagements en cours de la Société au titre des programmes de développement s'établissaient à 5 926 335 $ (2000 – 14 940 845 $).

b) Pour ce qui est des contrats de location-exploitation de plus d'un an, les paiements futurs minimaux par exercice sont les suivants :

2002	471 736 $
2003	475 108
2004	475 108
2005	475 108
2006 et exercices ultérieurs	39 592
	1 936 652 $

11. Opérations entre apparentés

Outre les opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les états financiers, le coût des services fournis par des ministères et organismes fédéraux et d'autres sociétés d'État, qui s'est élevé à 100 668 $ (2000 – 137 284 $), est présenté dans l'état des résultats et de l'avoir. Ces opérations se font dans le cours normal des activités et sont comptabilisées selon la valeur de l'échange.

La Société a signé un protocole d'entente avec la Corporation fonds d'investissement du Cap-Breton qui régit le montant de la contribution au Fonds d'investissement et la prestation de services pour le soutien administratif et de programme. En outre, la Société a déboursé 232 130 $ pour l'administration et le soutien de programme et 54 640 $ pour les immobilisations et recouvré ces sommes du Fonds d'investissement.

12. Régime de retraite

Contributions au CPRFP

	2001	2000
Contribution de l'employeur	307 750 $	155 111 $
Contribution de l'employé	159 073	150 358
	466 823 $	305 469 $

13. Événement postérieur

Le 16 mai 2001, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il s'engageait à verser éventuellement des fonds supplémentaires de 10 millions de dollars à la Société. Cette décision a été prise à la suite de la décision de fermer la houillère Prince de la Société de développement du Cap-Breton. Conformément à la convention comptable de la Société, ce financement sera constaté au cours de l'exercice où il sera approuvé par le Parlement.

14. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice en cours.